MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION DU PLAN
ET DE LA
COOPERATION TECHNIQUE

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN
PAIX — TRAVAIL — PATRIE

RAPPORT GENERAL
SUR L'EXECUTION DU PLAN
AN I

P 101	- Etudes générales	5.306.606
P 102	- Production agricole	112.059.930
P 103	- Productions animales	10.842.968
P 104	- Production forestière	2.680.078
P 105	- Production industrielle	6.607.374
P 107	- Routes et Ponts	32.735.671
P 108	- Pont et Voies Navigables	2.742.888
P 109	- Aéronautique	17.752.768
P 110	- Chemin de Fer	14.389
P 111	- Postes et Télécommunications	35.973.069
P 112	- Tourisme	1.416.974
P 113	- S a n t é	93.656.707
P 114	- Enseignement	33.584.660
P 116	- Urbanisme et Habitat	69.432.704
		424.916.786

x
x x

Les dépenses non engagées au 31 Août 1960 devaient faire l'objet sur la demande du Gouvernement Camerounais d'une reconduction sous forme de convention FAC, en ce qui concerne du moins la partie de ce reliquat correspondant à la subvention de la République Française (on se rappelle que le financement du deuxième plan quadriennal était assuré pour 75 % par une subvention de la République Française et pour 25 % par une contribution camerounaise obtenue par emprunt auprès de la Caisse Centrale en ce qui concerne les chapitres 1.000, la contribution de 25 % ne concernant plus que les opérations d'infrastructure pour les chapitres 2.000).

Le montant des reliquats en engagement (subvention française) était de 287.698.433. Le Gouvernement Camerounais en a demandé la reconduction et l'a obtenue par convention n° 23/C.

En ce qui concerne certaines opérations inachevées les reliquats étaient purement et simplement reconduits (Hôpital Laquintinie, Etudes du Transcamerounais, par exemple) alors qu'il était fait masse des reliquats correspondant aux opérations considérées comme terminées, cette masse étant ventilée sur des opérations en cours pour lesquels les crédits étaient insuffisants (Electrification de Foumban) ou au profit d'opérations inscrites au Plan, faisant suite à des opérations FIDES et pour lesquelles on ne pouvait prévoir de nouveaux crédits avant le milieu de l'année (Secteurs de Modernisation, S.H.M.P.).

La ventilation des crédits de la convention F.C/23/C entre les différentes rubriques du Plan est la suivante :

P. 102-01-01 a-b	- Recherche Agronomique Nkoemvone et Nkolbisson	4.500.000
P. 102-01-04	- Station de Guétalé	600.000
P. 102-03-03	- Installation Base Phytosanitaire du Sud	4.500.000
03	- SEMEST	21.200.000
04	- SEMMARITIME	23.400.000
05	- SEMNORD	36.200.000
06	- SEMRY	31.583.000
P. 110-02	- Etudes Transcameroun	7.217.000
		2.900.000

.../...

P.113-01 -	Hôpital Laquintinie	72.098.433
02 -	Médecine prophylactique	14.400.000
04 -	Hydraulique humaine	46.800.000
P.116-03-01 -	Etudes Eaux et Electricité	3.500.000
02 -	Adduction d'eau Maroua, Bafoussam Abong-Mbang	3.900.000
	Electrification Foumban	14.900.000
		287.698.433

En fait le montant de la convention 23/C était de 301.539.900 : en effet la section générale du FIDES ayant été supprimée et un marché de fourniture d'un lot d'aériens pour la Radiodiffusion étant en cours, les crédits correspondants à la liquidation du marché (13.841.467) ont été ajoutés aux reliquats de crédits en engagement de la section locale.

B - CONVENTION F.C 13/C/59 - RELIQUATS

La suppression du FIDES et la création du F.C sont intervenues alors qu'une tranche additionnelle au deuxième plan quadriennal avait été élaborée et présentée par le Gouvernement Camerounais aux autorités de la République Française. Celles-ci tenant compte du caractère transitoire de cette demande, l'avaient agréée en partie et une convention F.C avait été signée en décembre 1959 entre les deux Gouvernements.

Au 1er janvier 1961, les reliquats de crédits s'élevaient à 331.838.214 francs CFA.

La ventilation de ces reliquats est la suivante :

P. 101-01 -	Etudes générales	6.291.370
P.102-01-04 -	Station de Guétalé	1.710.300
P.102-03-01 -	Lutte phytosanitaire cacaoyer	15.400.000
02 -	Base phytosanitaire Ouest	11.600.000
05 -	Base phytosanitaire Nord	3.100.000
P.102-05-03-c	Casiers rizicoles du Logone	8.000.000
P.103-01-01-a	Equipes mobiles de protection du bétail	800.000
P.104-02-01 -	Enrichissement en forêt dense	2.500.000
P.104-02-02 -	Reboisement en savane	2.500.000
P.106-01 -	Action en faveur de la Coopération	9.388.446
P.107-01 -	Etudes axe routier Est	433.500
	Route Bafoussam - Pont du Noun	130.000.000
	Route Bertoua - Pont du Noun	3.830.000
P.107-03 -	Petit Equipement rural	24.954.800
P.109-03 -	Aérodrome de Yaoundé	2.025.092
	-"- Ngaoundéré	1.013.655
	-"- Garoua	3.280.000
	Station météo	5.800.000
P.110-01-01 -	Modernisation ligne Centre (p.m.)	186
P.110-02 -	Etudes transcamerounais	947.802
P.113-01 -	Hôpital Foumban	50.000
	Centre Jamot Yaoundé	1.196.132
	Centres secondaires	1.476.000
P.113-04 -	Hydraulique humaine	15.198.387
P.114-01 -	Construction de classes primaires	9.500.000
P.114.02 -	Collège de Nkongsamba	5.400.000
	Cours Complémentaire Bafoussam, Sangmélima, Yabassi, Maroua - Mbalmayo	8.232.792

.../...

P.1[illegible]	[illegible]	15.433.542
	Ecole d'Administration	153.099
P.116-01-01-	Levers de plans urbains	11.000.000
P.116-01-02-	Tr vaux d'édilité lotissement SIC	14.000.000
03-01-	Adduction d'eau Yaoundé-Abong-Mbang	16.623.297
	Electrification Ebo owa - Foumban	
	Assainissement Fort-Foureau	
Total reliquats F.C/13/C/59		331.838.700

C - CONVENTIONS F.C 32/C ET 3/C

Dès l'approbation du plan quinquennal par l' Assemblée Nationale, une demande de crédits F.C a été déposée auprès de la République Française. Ces projets étudiés à un premier stade par la Mission Permanente d'Aide et de Coopération, puis à Paris par le Ministre de l'Aide et de la Coopération, ont fait l'objet de discussions à Yaoundé entre les repésentants du Gouvernement Français et ceux du Gouvernement Camerounais courant mars 1961.

Les projets retenus par le Comité Directeur du F.C ont fait l'objet d'une convention de financement n° 32/C signée en septembre 1961 à Yaoundé.

Nous exposerons les opérations en détail dans la deuxième partie de ce rapport, nous contentant pour le moment de ventiler les crédits obtenus entre les différentes rubriques du Plan.

Le montant de la convention est de 1.756.955.000 francs CFA, mais il faut ajouter 353.700.000 francs CFA d'opérations dont le principe a été retnue par le Comité Directeur du F.C tout en subordonnant le déblocage des crédits à la production de justifications complémentaires

Ce sont :

P. 102-01-03 et 04 - Etudes de développement du plamier à huile et de la reconversion de la plaine bananière 30.000.000

Les crédits seront débloqués lorsque les conclusions de la mission d'étude de la réforme des structures rurales auront été déposées.

P. 107-01 - Route Nationale n°6 KALELE-YAGOUA 240.000.000

Les études techniques complémentaires sont en cours sur le tronçon Kaélé - Kalfou

P. 116-03-02 - Electrification Bafoussam et Dschang 28.000.000

Une étude plus poussée du compte prévisionnel d'exploitation et de la possibilité pour les finances communales de supporter les déficits éventuels, est demandée.

Hors-Plan - Maison de la Radio 55.700.000

Le Plan masse, le lever du terrain, les Plans et devis doivent être fournis avant le déblocage des crédits.

.../...

· CONVENTION F.C 32/C61/O et 3/C

.101-01-01	-	Cartographie générale	59.205.000
02	-	Carte géologique	96.900.000
03	-	Carte pédologique	10.000.000
05-A	-	Enquêtes socio démographiques	11.400.000
c	-	Enquêtes agro-économiques	13.500.000
06a		Hydrologie	13.500.000
b		Nutrition niveau de vie	10.500.000
c		Sciences humaines	4.500.000
d		Océanographie	6.000.000
.102-01-01-a	-	Nkolbisson - Recherche agronomique	7.500.000
b		Nkoemvone -"-	6.050.000
04		Guétalé -"-	2.000.000
.102-01-01	-	SEMCENTRE - Encadrement du Paysannat	38.250.000
02	-	SEMCA -"-	13.650.000
03	-	SEMEST -"-	16.100.000
04	-	SEML.RITIME -"-	6.000.000
05	-	SEMNORD -"-	77.200.000
.102-05-03-c	-	Vallée du Logone (Rizziculture)	48.000.000
.103-01-01-c	-	Wakwa et Kounden (Elevage)	13.800.000
.103-02-01	-	Pêche continentale	3.900.000
02	-	Pisciculture	9.700.000
.104-02-01	-	Enrichissement en forêt dense	15.100.000
02	-	Reboisement en savane	16.200.000
03	-	Conservation des sols	4.000.000
.105	-	Etudes des chutes d'Ekom	10.000.000
.107-01	-	Route n°1 (Bertoua Ngaoundéré)	265.000.000
		Route n°2 (bitumage falaise Bafoussam-Noun)	75.000.000
02-01	-	Etudes de routes secondaires	28.000.000
		Tchollire Touboro (radiers)	75.000.000
.109-01-01	-	Bitumage piste aérodrome Yaoundé	55.000.000
.110-02	-	Transcameroun, études	352.500.000
.111-01-01	-	Etudes de Télécommunications	4.500.000
02-01		Autocommuteur Yaoundé	33.000.000
.113-02	-	Médecine prophylactique	100.000.000
04		Hydraulique humaine Nord	82.200.000
		Hydrogéologie Nord	30.000.000
.114-02	-	Cours complémentaire Maroua	17.500.000
.116-01-01	-	Etudes d'urbanisme	22.500.000
		Etudes d'adduction d'eau	11.000.000
02	-	Travaux d'électrification (Garoua-Kribi - Mokolo)	28.000.000
		Radiodiffusion émetteur 30 KW Yaoundé-Garoua	64.000.000
			1.756.955.000

D - FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

Six conventions de financement ont été signées au cours des années 60 et 1961 avec la Communauté Economique Européenne, mais aucun projet n'ayant eu de commencement d'exécution en 1960, ils sont tous repris au titre de l'année 61, an I du Plan, car ils figurent tous au Plan Quinquennal.

.../...

La ventilation est la suivante :

P.103-01-01-a	- Elevage dans l'Adamaoua	123.300.000
	(Protection sanitaire du bétail)	
	Mares à bétail à Mora	20.000.000
P.104-02-03-b	- Lutte anti-érosive dans le Margui-Wandala	177.000.000
P.107-01	- Pont Rail-route Edéa	180.000.000
	Bitumage Yaoundé - Mbalmayo	490.000.000
	Bitumage Pitoa - Figuil	330.000.000
	Route Maroua - Mora	215.000.000
	Piste Nkolebityé Nkolenieng	172.000.000
	Piste des Terres Noires	85.000.000
	Route Tignère - Kontcha	122.000.000
P.108-01-01	- Rempiètement poste à quai Douala	880.000.000
02	- Achat drague Port Douala	220.000.000
	(Etudes hydrographiques)	
P.113-01	Formations sanitaires du Nord-Cameroun	520.000.000
	Formation sanitaire Ntui	6.790.000
	Formation sanitaire Meiganga	11.630.000
P.113-04	Hydraulique rurale	25.000.000
P.114-02	Ecole Normale Supérieure	264.000.000
P.116-03-02	- Adduction d'eau Ngaoundéré	94.500.000
	Total conventions 11, 12, 42, 62, 94, 101	3.946.220.000

Mise à part le Transcameroun pour lequel un accord des services de la Communauté a été donné en 1961, c'est donc près de 4.000.000.000 CFA de projets que le FED a financés en 1960-61.

Rappelons que les engagements du FED au moment de la signature de la convention ne sont que provisoires et que l'engagement définitif n'intervient qu'après passation des marchés.

E - AIDE AMERICAINE

En dehors de l'octroi habituel de bourses d'études ou de formation, le Gouvernement Américain a proposé une aide directe et une aide indirecte au Gouvernement Camerounais.

1° Aide directe :

Les Etats-Unis se sont engagés à fournir pour 395.000 $ de matériel au Cameroun dans le cadre du Projet de lotissement de New-Bell, représentant :

Buses Armco
Cut-Back
Engins de terrassements
Camions bennes
Pièces détachées

L'opération réalisée les engins et camions demeureront la propriété du Gouvernement du Cameroun qui les utilisera à d'autres travaux routiers ou de voirie urbaine selon les nécessités du Plan.

Cette aide au titre du chapitre P.116-01-02 s'élève donc à environ 97.960.000 Fr CFA.

.../...

2° Aide indirecte - :

La procèdure fixée par le Gouvernement Américain consiste à organiser dans les pays bénéficiaires, des importations de biens d'origine USA en dehors des importations sur contingents de devises. Ces impportations sont payées au fabricant américain par son Gouvernement et à un compte spécial en francs locaux par les importateurs. Le produit de ces importations constitue des fonds de contre-partie mis à la disposition du Gouvernement Camerounais pour être utilisés suivant un programme établi d'un commun accord pour lequel les Etats-Unis fournissent une aide directe en matériel. Les importations suivantes ont été envisagées :

Engins de terrassement et pièces détachées	900.000 $
Camions et pièces détachées	200.000 $
Matériel industriel	380.000 $

Soit au total 1.480.000 $ donnant lieu à la formation de fonds de contre-partie de 367.040.000 francs CFA. Le programme d'emploi n'a pas été établi, il est nécessaire que les importations soient effectivement réalisées pour que ces fonds prennent naissance.

Sous cette réserve l'aide américaine aux investissements peut être évaluée à 465.000.000 CFA.

F - AIDE INTERNATIONALE

On peut se demander si sous le titre "Financement du Plan" on doit parler de l'aide internationale. Celle-ci en effet ne se traduit pratiquement que par l'envoi d'experts (ne participant pas à l'administration, il ne s'agit donc pas d'une assistance technique de type français mais à l'échelle internationale) et l'octroi de bourses.

Cette aide se répartit en Programme Régulier d'Assistance Technique, programme élargi d'assistance technique et Fonds Spécial des Nations-Unies.

Deux projets sont en instance au titre du Fonds Spécial : l'installation d'une imprimerie pour les livres scolaires et là il y aura véritablement investissement sous forme de fourniture de matériel, et le projet Ecole Normale Supérieure pour lequel un accord a été signé mais la part du Fonds Spécial ne concerne que l'envoi d'un corps professoral pendant les premières années, la construction et l'équipement desbâtiments étant laissés à la charge du Cameroun qui a demandé, pour ce faire, l'aide du Fonds Européen (aide qui lui a été accordée

Le programme régulier d'assistance technique de l'ONU en faveur du Cameroun se traduit en dollars par

	Bourses	Experts	Totaux
1961	66.000	93.100	159.100
1962	85.500	[illegible] 500	158.000
	151.500	[illegible]65.600	371.000

Le programme élargi concerne l'activité des agences spécialisées de l'ONU et du Bureau de l'Assistance Technique pour le domaine non couvert par ces agences.

.../...

Là aussi on ne trouve qu'experts, bourses et un peu de matériel de travail pour ces experts.

	B.A.T.	U I T	O I T	F A O	UNESCO	O M S	T o t a l
1961							
Experts	36.900		37.700	46.800	15.600	34.400	
Bourses	36.000		27.300	-	18.000	15.700	
Equipement	-		-		800	4.000	
	72.900		[illegible]	46.800	34.400	54.100	257.400
1962							
Experts	6.600		[illegible]	101.600	46.800	34.400	
Bourses	45.000	22.500	24.000		-	27.000	
Equipements		5.500	-	-	1.000	5.000	
	51.600	28.000	30.000	101.600	47.800	66.400	341.200
	124.500	28.000	95 000	148.400	82.200	120.500	498.600

En admettant que l'action de ces experts s'inscrive dans le programme d'études générales du Plan (sauf pour l'OMS à laquelle il faut ajouter le FISE), l'aide de l'ONU pour 1961 est évaluée à 230.900 dollars, mais il faut en déduire la part que le Cameroun aura à verser pour couvrir les frais locaux (environ 12 %) et cette contribution s'établit ainsi aux environs de 50.391.000 CFA

L'aide de l'OMS et du [illegible] en ce qui concerne la lutte contre les Grandes Endémies, spécialement lèpre et paludisme s'est élevée en 1961 à 33.012.000 francs CFA sous forme d'experts, de véhicules, de médicaments et produits dont 22 millions pour le paludisme et 11 millions pour la lèpre.

On a ainsi

Ch. P. 101	50.391.000
Ch. P. 113-02	33.012.000
au total	83.403.000

G - BUDGET NATIONAL

La présentation du Budget national n'est pas favorable à une exacte compréhension de l'effort propre de la République Fédérale du Cameroun au financement de son propre plan.

En effet il ne faut pas considérer en bloc les dépenses extraordinaires figurant au budget. Y sont comprises les sommes affectées au remboursement d'emprunts ou à la mobilisation de l'emprunt fait par le Cameroun pour couvrir sa contribution au financement du deuxième plan quadriennal. En effet les autorités françaises avaient autorisé les états bénéficiaires du FIDES à tirer par priorité sur la subvention de la République Française et seulement celle-ci épuisée, à mobiliser l'emprunt auprès de la Caisse Centrale pour couvrir les dépenses restant à liquider, et ce dans l'intention de diminuer les charges d'emprunt et de soulager la trésorerie du territoire.

.../...

La mobilisation de l'emprunt portée au budget 1961-1962 constitue donc l'apurement de la situation comptable du deuxième plan quadriennal au moment de sa clôture et constitue une opération d'ordre puisque le montant de la mobilisation se retrouve en recettes et en dépenses.

Par contre s'il faut réduire ces sommes du budget d'équipement, il faut, à notre avis, ajouter les crédits qui bien que figurant au budget de fonctionnement correspondent à des opérations qui ont été inscrites au Plan parce que constituant un véritable préinvestissement, en particulier la recherche sous toutes ses formes.

Au total cependant la participation du Budget National apparait assez modeste (723.573.000 Fr CFA) et ne permet pas de réaliser les opérations ou la part d'opérations dont le financement ne peut être obtenue ou ne pourra bientôt plus être obtenue de l'aide extérieure et qui n'en sont pas moins essentielles. Nous reviendrons sur cette question dans la troisème partie.

Budget National Camerounais

P.101-01 -	Service Géographique		44.530.000
P.101-01-05 a -	Enquêtes socio-démographiques		3.630.000
P.101-01-05 c -	Enquêtes agro-économiques		874.000
P.101-01-06 -	Fonds commun de la recherche		19.200.000
	et I.R.CAM		10.325.000
P.102-01 -	Recherche agronomique		60.978.000
	Fonds Commun	14.800.000	
	Nkolbisson	7.250.000	
	Nkoemvone	8.350.000	
	Subventions boutures	7.500.000	
	Cultures d'altitude	2.670.000	
	Guétalé	7.795.000	
	Dépenses de personnel	12.613.000	
P.102-04-01 -	SEMCENTRE		58.000.000
02 -	SEMCA		26.650.000
03 -	SEMEST		37.000.000
04 -	SEMMARITIME		53.550.000
05 -	SEMNORD		74.000.000
06 -	SEMRY		8.650.000
P.103-01-01-c-	Station d'Elevage		9.500.000
P.103-01-02 -	Abattoir de Douala		4.700.000
P.103-02-02 -	Pisciculture		700.000
P.104-01 -	Recherche forestière		650.000
P.110-02 -	Augmentation capital SEDOT		10.000.000
P.111-01-01 -	Station VHF Yaoundé		14.000.000
P.111-04-01 -	Bureaux de poste		7.500.000
P.113-01 -	Pavillon d'hospitalisation Yaoundé		20.000.000
P.113-02 -	Médecine prophylactique		149.136.000
P.115-02-03 -	CREPS Garoua		9.000.000
P.116-03-02 -	Adduction d'eau Tafia		1.000.000
Hors Plan -	Capital Banque de développement		100.000.000
	Total :		723.573.000

H. <u>BUDGET ANNEXE DES PORTS ET VOIES NAVIGABLES</u>

Le Plan de campagne du Budget annexe des ports et voies navigables intéresse non seulement les Travaux neufs, mais encore les grosses réparations, le matériel nouveau et le matériel de remplacement. Son montant brut ne peut donc être pris en considération (114.000.000 CFA). Seuls les crédits affectés aux Travaux neufs et à l'acquisition de matériel nouveau peuvent être considérés comme source de financement du Plan

.../...

Pour le Port de Douala nous trouvons au budget 1961-1962, 38.000.000 au titre de l'infrastructure et 1.000.000 au titre des branchements d'eau et d'électricité. Le matériel nouveau figure pour 23.000.000 dont cinq de matériel roulant et dix huit de matériel flottant.

Pour le Port de Kribi, 4.700.000 au titre de construction de bâtiments. Pour le Port de Garoua 200.000 francs au titre des bâtiments également

Soit P.108-01	62.000.000
P.108-02	4.700.000
P.108-03	200.000
P. 108	66.900.000

I - BUDGET DE LA REGIE DES CHEMINS DE FER

La Régie des chemins de fer a participé pour 115 millions environ aux dépenses d'investissement concernant la modernisation de l'infrastructure et du matériel roulant.

Au titre du chapitre P.109, on a donc

Immeubles et mobiliers	12.842.753
Voie, matériel de voie, ouvrages quais	25.177.049
Matériel roulant et pièces de parc	77.470.060
	115.489.862

Cette importante contribution s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau existant pour faire face à l'accroissement de trafic qui résultera de son extension vers le Nord, et s'ajoute aux subventions du F.C déjà signalées.

J - FONDS ROUTIER -

Les ressources du Fonds Routier ont été accrues en 1961 d'une façon appréciable par l'augmentation de la taxe sur l'essence et la création d'une taxe sur le gas-oil dont sont exemptés les moteurs fixes et degrevés de moitié les engins agricoles. Les ressources du Fonds s'élèvant donc ainsi à 600 millions et le programme des travaux a été arrêté par décret 61/165.

266.000.000 ont été consacrés aux grands axes
289.000.000 aux routes secondaires
25.000.000 aux études de routes

on compte également une contribution de 20.000.000 aux dépenses de personnel d'encadrement et d'exécution par reversement au budget de l'Etat. Cette dépense dont le principe est contestable s'agissant d'un Fonds d'investissement routier ne peut être prise en considération dans le Plan.

On a ainsi :	P.108-01 -	266.000.000
	P.108-02 -	314.000.000
	Total	580.000.000

K - CAISSE DE STABILISATION DU CACAO

La caisse de stabilisation des prix du cacao a consacré sur ses ressources propres 400.000.000 à la lutte anti-capside, action confiée au Service de la Protection des Végétaux qui dispose pour ce faire des Bases Phytosanitaires et du Secteur de Modernisation du Centre.

P. 102-03-01 - 400.000.000

.../...

L - LES INVESTISSEMENTS SUR FONDS COMMUNAUX

Ces investissements se sont élevés surles budgets primitifs 1961-1962 et sur les budgets additionnels à l'exercice 1960-1961 [illegible] en 1961 à 275.000.000 de francs CFA.

En fait les dépenses extraordinaires des Communes ont été supérieures : 365.000.000 de Fr CFA, compte non tenu évidemment du service des annuités d'emprunt. Les sommes correspondant aux emprunts ne sont prises en considération que pour l'année de mobilisation d'emprunt et d'exécution des travaux à comprendre les annuités de remboursement qui viendraient à compter deux fois le montant des travaux effectués sur emprunt.

Mais de ces 365.000.000 de dépenses extraordinaires, il faut déduire les investissements administratifs qui n'entrent pas dans le cadre du plan de développement économique et social. telles des constructions de mairies et logements administratifs non affectés à des fonctionnaires des services sociaux ou économiques participant directement à une opération Plan. Ces investissements administratifs s'élèvent à 37.500.000. En ce qui concerne l'acquisition de matériel d'équipement, seul peut être pris en ligne de compte le matériel de travaux publics, les camions et les ambulances dans la mesure d'ailleurs où il ne s'agit pas d'un simple renouvellement mais d'un accroissement du parc. Il faut donc éliminer tous les véhicules de tourisme ou tout terrain acquis par les Mairies. Le matériel d'équipement pris en considération ne s'élève qu'au tiers du total soit 25.000.000 à inscrire à peu près entièrement au chapitre "routes et pistes".

Les investissements communaux en 1961 sont donc ainsi répartis :

P.102	- Production agricole construction de marchés	10.649.900
P.104	- Production forestière	100.000
P.107	- Routes et ponts (pistes de collecte)	60.940.273
P.111	- Postes et Télécommunications (Bureau de Poste)	200.000
P.113	- Santé Publique (construction de dispensaires)	12.374.322
P.114	- Enseignement (construction d'écoles primaires)	27.653.400
P.116	- Habitat et urbanisme voirie, adduction d'eau, électrification bitumage, lotissement.	163.449.890
		275.367.785

M - LE CREDIT -

Le crédit dans le cadre du Plan est distribué par la Caisse Centrale de Coopération Economique et par la Banque Camerounaise de Développement.

En 1961, les crédits autorisés par la B.C.D. ont été au nombre de 16.790 et se sont elevés à près d'un milliard et demi.

.../...

	Nombre	Montant
Crédits agricoles	12.115	178.578.270
Crédits aux entreprises	173	142.353.954
Crédits immobiliers	2.710	436.688.618
Petit équipement	1.714	55.890.236
Crédit automobile	67	27.431.474
Crédits de campagne	7	589.250.000
Participations	4	68.880.000
	16.790	1.499.071.870

Toutefois on ne peut tenir compte ni des crédits de campagne ni du crédit automobile, ni des crédits au petit équipement. Il ne demeure donc que 826.500.160 Fr CFA à prendre en considération.

Dans le tableau récapitulatif les crédits aux entreprises et les participations ne seront pas repris, les investissements privés n'étant pas connus et la colonne correspondante manquant au Tableau.

La Caisse Centrale de Coopération Economique a accordé 270.500.000 Fr CFA de crédit à l'Etat du Cameroun et à des organismes ou collectivités publics.

L'Etat du Cameroun a bénéficié d'un prêt de 200.000.000 pour l'augmentation du capital de la Banque Camerounaise de Développement, la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un prêt de 60.000.000 pour la réalisation du lotissement "B.STOS" et la Commune de Ngaoundéré, d'un prêt de 10.500.000 Fr CFA pour couvrir sa participation (10 %) au projet d'adduction d'eau financé à 90 % par le Fonds Européen de Développement.

II - LES PROJETS ADOPTES EN L'AN I DU PLAN -

A - Etudes P. 101

Il avait été noté au plan quinquennal chapitre P.101, combien avaient fait défaut les études fondamentales comme les études particulières pour l'élaboration de celui-ci. Il fallait donc combler les lacunes les plus graves. Les demandes d'aide extérieure ont été faites très largement dans ce domaine et le Budget national a lui-même participé à certaines opérations.

P.101-01-01 - Cartographie générale -

L'oeuvre cartographique réalisée au Cameroun depuis 1945 par l'Institut Géographique National Français a permis l'implantation de
329 points astronomiques
205 points géodésiques
5.780 kilomètres de nivellement de précision
et la sortie de 37 feuilles de la carte de base au 1/200.000
28 feuilles de la carte au 1/100.000 intéressant le Nord
127 coupures au 1/50 000
1 plan au 1/10.000 de Yaoundé et ses environs.

Les idées directrices pour la poursuite de l'oeuvre cartographique au Cameroun qui ont présidé la définition des objectifs du Plan Quinquennal Camerounais sont :

1° Achèvement de la couverture photographique d'ensemble notamment dans les régions du Sud-Cameroun où les conditions atmosphériques défavorables de façon chronique ont empêché sa réalisation.

.../...

2° Photographie aérienne à une échelle plus grande de zones appelées à un développement économique certain.

3° Achèvement de la carte de base au 1/200.000ème.

4° Continuation de l'établissement de cartes au 1/50 000, en priorité dans les régions essentielles pour lesquelles les besoins se révèlent immédiats.

5° Continuation de l'établissement de plans de villes et environs à grande échelle.

Au titre de l'an I du Plan Quinquennal, le Gouvernement Camerounais avait demandé les crédits suivants au FAC

Couvertures photographiques
Zone A : Eséka - Kribi - Campo - Ambam - Ebolowa
Zone B : Douala - Yabassi - Edéa
Zone C : Ngambé - Babimbi - Yabassi
Zone D : Kaélé - Maroua - Méri
Zone E : Mora - Fort-Foureau
Zone F : Sud-Tibati
Villes de Douala - Garoua et environs au 1/12.500 complément du canevus de base
Nivellement de précision dans la région Garoua-Kaélé-Mora.

Carte au 1/200.000ème
Travaux de terrain pour les feuilles de Bertoua - Nanga-Eboko- Linté
Travaux d'atelier pour les feuilles de Meiganga, Bétaré-Oya et Batouri.

Carte au 1/50.000ème
Poursuite des travaux de restitution
de rédaction et d'impression dans le
Département du Lom et Kadéi

Ces travaux ont été retenus mais le mode de financement diffère suivant qu'il s'agit de travaux liés à l'établissement de la carte au 1/200.000ème considérée comme carte de base ou de travaux particuliers.

38.655.000 Fr CFA ont été accordés sur les disponibilités générales du FAC (couverture photographique A-B -C, nivellement de précision, restitution et rédaction carte 1/200.000).

20.550.000 Fr CFA ont été accordés sur le FAC-Cameroun pour la couverture photographique des zones D.E.F. et des villes de Douala et Garoua, ainsi que pour l'établissement des coupures Lom et Kadéi.

44.530.000 Fr CFA ont été inscrits au Budget National pour le fonctionnement central du Service Géographique dont les Services assurent la préparation photogrammétrique réduite des régions Vina-Nord et Mbéré, Akonolinga, Lbong-Mbang et de restitution de Ngaoundéré Nord au 1/50.000ème.

P.101-01-02 Carte Géologique et Minéralogique

Le Plan Quinquennal avait prévu l'établissement de la carte géologique et minéralogique du Cameroun en onze ans (pour lever un degré au 1/200.000ème il faut une équipe lourde sur le terrain pendant deux ans et demi), pour un montant de 931.000.000 CFA, après achèvement du lever de la carte au 1/500.000ème.

.../...

Les crédits ont été demandés au titre de l'an _ du Plan pour achèvement de la carte au 1/500.000ème et le début du lever de certaines régions au 1/200.000ème.

En outre l'inventaire des ressources minérales est à dresser parallèlement au lever de la carte et nécessite l'étude plus approfondie de certaines zones où ont été décelées des minéralisations intéressantes.

Un crédit de 96.900.000 Fr CFA et a été demandé et obtenu du F.C correspondant au programme suivant :

Carte au 1/500.000e	:	Maroua - Fort-Foureau
et prospection générale	:	Abong-Mbang-Est
Prospection générale	:	Ngaoundéré-Ouest
Carte au 1/200.000e	:	Nanga-Eboko et Yaoundé.

P.101-01-03 - Carte Pédologique

Dans la perspective d'une mise en valeur agricole rationnelle du Cameroun, l'établissement de la carte pédologique aboutissant à une carte d'utilisation des sols, à une véritable carte agricole, apparait comme le préalable à toute action efficace.

Le premier objectif, compte tenu des moyens en pédologues dont peut disposer l'I.R.CAM (on sait que les pédologues sont rares et très demandés dans le monde entier) est la cartographie de 300.000 hectares choisis dans les zones déterminées par le bureau des sols, en deux ans, pour un montant de 10.000.000 CFA.

Feuilles Yagoua (à achever)		
Mokolo (à achever)		au 1/100.000ème
Mousgoy (à publier)		
Plaines de Guétalé		
du Mayo-Louti		au 1/50.000ème
du déversoir de Fianga		
Feuilles de Rider		
Guider		
Boula Tai		au 1/50.000ème
Bibémi		

P.101-01-05 a - Enquêtes démographiques
b - socio-économiques
c - agro-économiques
06-b nutritionnelles.

Les objectifs généraux du plan ont pu être établis sur des données globales mais celles-ci ne constituent que des moyennes, une étude régionale de la démographie, de l'économie de l'agriculture de la nutrition, des budgets familiaux et du niveau de vie s'avère nécessaire.

Dès le mois de Novembre 1959 devait constituée une "Mission d'enquête à laquelle participent le Service de l'Agriculture, l'I.R.CAM et le Service des Statistiques chef de file. Sur une région déterminée, des enquêtes par sondage portent successivement sur les données démographiques agricoles, nutritionnelles et budgétaires. Les régions suivantes ont été choisies :

.../...

1° Logone-Chari - Margui-Wandala - Diamaré - Mayo Danaï
Bénoué (Garoua - Guider)

2° Bénoué (Poli - Tcholliré) et Adamaoua

3° Est (Lom et Kadéi, Boumba Ngoko, Haut-Nyong)

4° Centre (Nyong-et-Sanaga, Mbam, Ntem, Dja et Lobo).

Les enquêtes sur le terrain seront terminées à la fin de 1963 mais le dépouillement manuel puis mécanographique et la publication des résultats est longue. Un rapport provisoire sur l'enquête démographique dans la première région a déjà été publié. Sur ces bases des études spéciales faites par un expert démographe de l'I.R.CAM ont été publiées : Etude des Matakam; Kapsiki et Goudé. Etude des migrations des Mafa hors du pays Matakam; Etude des Massa, Musgum et apparentés.

L'enquête a été financée d'abord sur reliquats FIDES puis sur crédits F.C de la convention 13/C/59 et se continue sur crédits F.C de la convention 32/C/61. Le budget national y contribue chaque année pour un montant qui est en 1961-62 de 4.504.000 Fr CFA.

P. 101-01-06-a - Hydrologie -

Le programme a été établi pour une durée de deux ans, période nécessaire pour effectuer des observations complètes. Il comporte :

1° Reconnaissance hydrologique sur le Djerem entre Tibati et Goyoum afin de connaître les possibilités qu'offre cette rivière dans une région qui est actuellement mal connue, reconnaissance qui entre dans le cadre des études du régime de la Sanaga (barrage d'Edéa).

2° Etude de bassins versants expérimentaux dans la région centrale en vue de récolter des renseignements sur le comportement de l'eau (ruissellement, infiltration, évaporation).

Les observations recueillies sont d'un intérêt primordial pour les projets d'ouvrages petits et grands dont la construction est envisagée pour le développement de cette région.

Deux emplacements ont été prévus, l'un près de Ngaoundéré sur sol dérivé de basalte, l'autre près de Bagodo sur roche dérivée de granit.

Les crédits F.C accordés sur convention 32/C/61 sont de 13.500.000 CFA.

P.101-01-06-c - Sciences humaines

Les recherches de la section des Sciences humaines de l'IRCAM, notamment en géographie, sociologie, économie se sont orientées vers la réalisation d'un inventaire exhaustif des faits d'ordre physique, humain et économiqu dont la connaissance précise (localisation, mesure, rapports, mutuels, formes d'évolution) présente un intérêt fondamental pour la mise en oeuvre du Plan. En effet, l'organisation systématique de cet inventaire, les enquêtes multiples qu'il suppose, la synthèse des travaux déjà réalisés ou en voie de réalisation (tels ceux des autres sections de l'I.R.CAM ou de la MISOENCAM) seront exécutés dans la perspective de travaux préalables à l'aménagement du Territoire.

.../...

Seront dressées pendant deux ans :

des cartes au 1/100.000ème ou 1/200.000ème (suivant la densité occupation humaine) par arrondissement (quatre arrondissements par an).

des atlas régionaux au 1/400.000ème permettant des synthèses au veau des régions économiquement homogènes (deux régions)

Les études et synthèses porteront sur les faits suivants :

- relief, hydrographie, voies de communication
- répartition de la population et densité, habitat ;
- démographie : évolution, migrations.
- Agriculture : zones de végétation, plantes cultivées, extension, production.
- Elevage : importance des cheptels, déplacements, commerce
- Pêches
- Marchés, implantation, zones d'attraction, périodicité, produits commercialisés, activité saisonnière
- traits de structure socio-économiques
- pédologie.

Le programme retenu pour deux années est le suivant :

Nord-Cameroun
- Mokolo (pays Matakam)
- Mora
- Méri
- Maroua

Sud-Cameroun
- Saa
- Obala
- Okola
- Nord-Djoungolo

atlas régionaux au 1/400.000ème
- Extrême-Nord - de Guider au Lac Tchad
- Centre Sud -

Pour chacune de ces régions, il sera publié quatre cartes :

- Population
- Types de production
- Pédologie
- Infrastructure économique.

Deux commentaires accompagneront chacune de ces cartes qui seront xécutés à l'I.R.CAM par le procédé de sérigraphie.

Les crédits affectés par convention F.C 32/C/61 (en sus des crédits ormaux de fonctionnement de la section des Sciences humaines) s'élèvent à .500,000 CFA.

Notons qu'au titre du programme élargi d'assistance technique, l'ONU ettra à la disposition de l'I.R.CAM un cartographe pendant deux ans.

.101-01-06 d - Etudes océanographiques

.../...

Ces études nécessaires à une exploitation accrue des ressources maritimes du Cameroun, doivent être menées de façon systématique pour répondre aux objectifs particuliers du Plan qui sont notamment :

1° augmentation de la production et extension de la zone de consommation des poissons de surface pêchés traditionnellement et commercialisés fumés ou sèchés.

2° installation d'une conserverie exigeant une connaissance plus précise des ressources en thon. En dehors des problèmes d'ordre économique qui feront l'objet d'études ultérieures, la réalisation de ces objectifs pose des problèmes d'ordre spécifiquement océanographiques. Une convention de 6.000.000 CFA sera passée avec l'ORSTOM pour l'étude des problèmes relatifs à la pêche.

P. 101-02 - Etudes particulières

Ces études n'avaient pas été énumérées limitativement au Plan quinquennal, puisqu'il était certain qu'au cours de l'exécution du Plan, le Gouvernement serait amené à prescrire telle ou telle étude dont le besoin se ferait sentir.

P.101-02-01-a - Etudes sur l'élevage

1° Adamaoua - La communauté économique européenne dans le cadre du projet "Amélioration de l'Elevage dans l'Adamaoua" a financé sur ses propres disponibilités générales l'enquête socio-économique prévue au Plan. Elle a été effectuée par un bureau d'études : LA SERESA. Elle comporte :

- une étude critique de l'action entreprise dans l'Adamaoua depuis 1952 pour déterminer dans quelle mesure il convient de poursuivre cette action et dans quelle mesure certaines modifications peuvent être apportées.

- une étude des méthodes à appliquer pour faire participer plus complètement les éleveurs à l'action entreprise

- une étude de la commercialisation, du circuit monétaire et de l'utilisation du revenu des éleveurs.

La C E E doit adresser au Gouvernement Camerounais le rapport de la SERESA et étudier le financement de la seconde partie du projet "Amélioration de l'Elevage dans l'Adamaoua" (action sur la commercialisation.)

2° Nord-Cameroun (sauf Adamaoua)
sur reliquats FIDES a été financé le début d'une étude sur la commercialisation du bétail dans le Nord-Cameroun. Toutefois il est à prévoir que cette enquête devra être élargie dans un cadre régional avec côut actuel : 1.000.000 CF

P.101-02-01-b - Etudes sur la commercialisation du poisson dans les bassins de la Bénoué et du Logone-Chari.

Ces études financées sur reliquats FIDES (1.000.000 CFA) ont concerné essentiellement le Salanga (poisson séché). Elles ont été également menées par un économiste de l'ORSTOM. Le rapport d'enquête est en voie de publication. Ces études devront être poursuivies spécialement en ce qui concerne le Banga (poisson fumé) mais étendues aux pays voisins et au Lac Tchad lui-même.

.../...

01.02-02 - Etudes d'implantation d'industrie.

Une mission temporaire d'assistance technique comprenant entre autres BRGM et la SEDES étudie les conditions d'implantation d'une cimenterie Nord-eroun dans la région de Figuil ou Bidzar.

Un certain nombre d'experts ont été demandés à l'ONU pour étudier mplantation d'autres usines retenues au plan d'industrialisation, au titre programme élargi d'assistance technique.

On peut déplorer que la situation dans la région de Douala ne permette l'étude de l'auréole crétacée prélude à toute étude d'implantation de la cimen-ie-Sud.

x
x x

Ainsi au cours de l'an I du Plan, les objectifs fixés au titre des des ont pu être atteints. Il est cependant à redouter que les délais de publi-ion ne soient assez longs par suite des effectifs insuffisants en personnel lifié.

Le coût des études a été considérablement réduit par rapport aux visions grâce à une coordination plus poussée entre services, dont la Mission nquêtes du Nord-Cameroun (MISOENCAM) est le meilleur exemple et par suite du ge usage qui a été fait des conventions entre le Gouvernement Camerounais et organismes spécialisés (IGN,BRGM - ORSTOM) permettant de faire ainsi l'écono-d'une infrastructure couteuse qui avait été prévue au Plan.

B - PRODUCTION

P. 102 - Production agricole

102-01 - Etudes et recherches agronomiques

La recherche agronomique arrive en tête des opérations prioritaires développement de la production agricole. Les principales stations sont à l'heure elle, celles de Nolbisson et Nkoemvone dans le centre, les stations de l'IRHO Dibamba, de l'IF.C à Nyombé, de l'IRCT à Maroua, de Guétalé dans le Nord et oukou dans le Mayo-Danaï pour le riz.

L'infrastructure est donc importante mais les chercheurs sont trop nombreux et les moyens mis à leur disposition sont insuffisants.

Aussi le Cameroun négocie-t-il une convention sur la recherche scienti-e qui permettrait la reprise en charge de ces stations par des instituts spécia-s (IRAT pour Guétalé et Toukou, IFCC pour Nkolbisson et Nkoemvone) pourvus en onnel qualifié, ayant une longue expérience de la recherche et dont les agents aillant en équipe échangent les résultats de leurs travaux de station à station.

Un conseil supérieur de la Recherche scientifique est en voie de créa-comportant un Comité Directeur et des commissions spécialisées dont l'une gée des recherches agronomiques, pastorales, piscicoles et forestières. Cette ission établira chaque année le programme de recherches, qui sera soumis au eil d'Administration de l'Institut gérant et le plan de financement. Le Cameroun ntribuera d'une part pour les crédits qu'il consacre chaque année sur le et national, d'autre part par une contribution spéciale qu'il pourra obtenir le F.C local, les disponibilités générales du F.C permettant par ailleurs de ler les fonds locaux mis à la disposition des stations.

.../...

Toutefois la convention générale sur la recherche scientifique n'ayant pas encore été signée en 1961 et par voie de conséquence les conventions particulières n'ayant pu être passées avec les Instituts, le Comité Directeur du FAC a accepté de financer dans les conditions anciennes, et à titre transitoire, les actions en cours.

P. 102-01-01-a - Nkolbisson
b - Nkoemvone

Ce sont les problèmes posés par la culture du cacaoyer qui absorbent l'essentiel de l'activité de ces deux stations qui assurent conjointement les travaux de sélection du cacaoyer avec toitefois prépondérance de Nkoemvone.

La technique de multiplication retenue en premier lieu a été celle du bouturage de clones sélectionnés. Les premiers essais eurent lieu en 1952. Cette méthode, par ailleurs coûteuse et délicate (bouturages dans des bacs stockage de jeunes plants sous ombrières jusqu'à l'âge de six mois) est maintenant parfaitement au point et les deux stations ont formé le personnel spécialisé, nécessaire. Le transport des boutures enracinées jusqu'aux lieux de plantation posait encore un problème : la bouture enracinée avec sa motte de terre, en sachet de matière plastique, pèse plus de 1,5 kg, d'où transport très onéreux par camions aménagés et forte exportation de terre (500 tonnes par an pour 300.000 boutures). Une méthode de transport des boutures à racines nues a été mise au point par la station de Nkolbisson : elle est basée sur l'utilisation d'un produit anti-transpirant ; le gain de poids est important puisque 25 boutures ne pèsent plus que 10 kgs.

Les bacs de bouturage réalisés sur les crédits FIDES, ont permis de produire en 1961, 390.000 boutures (250.000 à Nkoemvone et 140.000 à Nkolbisson). L'extension des parcs à bois et l'emploi de techniques maintenant mises au point pour assurer l'utilisation continue des bacs permettra d'augmenter cette production de boutures dans les années à venir, la capacité maxima de 650.000 devant être atteinte à la fin de 1963.

Mais il est bien évident que la technique du bouturage ne peut permettre, même avec un rythme accru de production, d'assurer le remplacement rapide de l'actuelle cacaoyère du Cameroun.

Aussi dès 1959, la station de Nkoemvone s'est-elle orientée vers la production de semences sélectionnées, solution la plus pratique et la moins onéreuse mais qui nécessite des recherches assez longues pour trouver des clônes susceptibles de fournir par hybridation des descendances intéressants. Le programme comprend :

- l'étude de la comptabilité, résultant de pollinisations contrôlées, en pollinisation naturelle.

- la réalisation du programme d'hybridation proprement dit.

- létude du comportement des hybrides obtenus, en pollinisation naturelle (afin de déterminer les meilleurs couples en vue de la création de champs semenciers).

- la création de champs semenciers expérimentaux. Ce programme qui est en cours d'exécution demande cinq années pour fournir les premiers résultats à ce stade les semences sélectionnées ne seront disponibles qu'en quantités limitées. Il faudra cinq années supplémentaires pour que les champs semenciers définitifs, constitués d'ailleurs grâce aux installations de bouturages actuelles, fournissent des semences sélectionnées en grandes quantités.

.../...

Enfin des études agronomiques diverses sont menées sur le cacaoyer par les stations : Ombrage, façons culturelles, régénération des vieilles cacaoyères, essais de fertilisation.

La station de Nkolbisson dispose de six laboratoires : Phytopathologie - Entomologie - Physiologie - Technologie - Chimie et Génétique dont deux sont fermés faute de personnel (chimie et génétique), le personnel en place étant d'ailleurs numériquement insuffisant pour faire face à toutes les tâches.

La division de Phytopathologie - Entomologie mène sur le cacaoyer diverses études (pourriture brune, maladie du déssèchement des rameaux, lutte contre les capsides, etc...) cette division met de plus en plus l'accent sur l'origine complexe des maladies du cacaoyer et sur l'importance de l'état biologique de la plante. Elle considère que les traitements chimiques ne représentent qu'une solution partielle et elle cherche à mettre au point des méthodes de lutte agronomique (ombrage rationnel des plantations par exemple) en attendant que dans un avenir plus lointain la mise en place de variétés résistantes, apporte une solution encore plus complète. Pour mettre en évidence l'incidence des divers traitements anticryptogamiques utilisés sur cacaoyers, cette division a depuis trois ans effectué des séries d'observations sur plusieurs plantations témoins. Le dépouillement de la volumineuse documentation ainsi recueillie nécessite l'intervention d'un statisticien spécialisé et le Cameroun a obtenu du F.C une dotation de 2.500.000 CFA pour le dépouillement et l'étude de cette documentation. Si l'intérêt de cette étude est d'apporter une conclusion à des travaux qui ont absorbé pendant trois années la majeure partie des activités du laboratoire de Phytopathologie de Nkolbisson, il convient également d'insister sur le fait que les résultats obtenus devraient permettre d'élaborer un plan d'expérimentation qui serait valable pour d'autres recherches sur le cacaoyer.

La section de Physiologie conduit depuis deux ans une étude sur la nutrition du cacaoyer.

Parmi les études technologiques ducacao, on note l'amélioration des procèdés artisanaux de fermentation et de séchage et des études en relation avec la sélection (qualité chocolatière).

Pour le caféier on peut citer parmi les études et travaux : inventaire des maladies et parasites. Lutte contre le scolyte des rameaux, lutte contre l'anthracnose des baies, dépérissement des arbres d'ombrage du caféier arabica, essais d'engrais.

A Nkolbisson, une poivrière établie à partir de plants en provenance du Dahomey permet notamment :

- la mise au point de techniques culturales
- la fourniture de bois à boutures en vue de la distribution aux planteurs par l'intermédiaire des Secteurs de Modernisation.

Enfin une plantation de théiers existe à Nkolbisson où ont par ailleurs été recueillies les boutures provenant de la collection de théiers de Dschang qui se trouvait isolée et ruinée par suite des évènements.

Outre la solde du personnel d'assistance technique prise en charge directement par la France, les stations de Nkolbisson et de Nkoemvone ont bénéficié des dotations suivantes :

.../...

	Budget National	F...C.	Totaux
Nkolbisson	7.250.000	7.500.000	14.750.000
Nkoemvone	8.350.000	6.050.000	14.400.000
Subvention boutures	7.500.000		7.500.000
	23.100.000	13.550.000	36.650.000

P. 108-01-02 - Recherche Agronomique relative au thé et au café dans l'Ouest

Le programme inscrit au plan n'a pu être réalisé

1° la conjoncture économique amène à mettre en veilleuse le programme du développement de la culture du café (18 mois de stocks mondiaux)

2° la conjoncture politique dans l'Ouest n'a pas permis de commencer une action d'envergure.

3° le manque de personnel qualifié incite à maintenir les stations qui existent en remettant à plus tard la création de nouvelles stations.

P. 102-01-03 - Etude de reconversion de la plaine bananière :

Le bananier Gros-Michel en raison de ses faibles rendements (8 tonnes/ha) et de sa vulnérabilité aux parasites (cercosporiose, maladie de Panama, etc...) devrait être peu à peu remplacé par le bananier Poyo, au rendement beaucoup plus élevé (20 tonnes/ha), mais cette augmentation considérable des rendements rend par là même virtuellement disponible une importante surface de terres riches car on ne peut songer pour l'instant à une augmentation des tonnages exportés le marché étant déjà très encombré.

Des études fragmentaires ont été faites : études pédologiques par l'I.R.C.A.M, études hydrogéologiques par le Service des Mines, La synthèse de ces études devra être effectuée et il faudra les compléter par des études à caractère agro-économique.

- une série d'études agronomiques ayant pour objet de permettre une action efficace tendant à l'amélioration des rendements du bananier gros-Michel dans les parties les plus saines de la bananeraie et d'étudier les possibilités réservées à la banane Poyo, à la canne à sucre et à l'ananas.

- la rationalisation géographique des coopératives

- la multiplication des rejets de Poyo en vue du remplacement en dix ans de la gros-Michel par la Poyo en commençant par les zones atteintes par la maladie de Panama.

- une étude générale des effets de l'irrigation sur les cultures actuelles ou possibles et dans la mesure où cette étude serait concluante, une étude de reconnaissance des nappes et des débits.

- une étude particulière sur l'introduction de la canne à sucre.

Mais ces études sont autant économiques qu'agronomiques et la mise en oeuvre d'un tel programme s'insère dans celui plus général de la réforme des structures rurales. Aussi le Comité Directeur du F.C, tout en accordant un crédit de 15.000.000 CFA, en a subordonné le déblocage au dépôt des conclusions de la mission de réforme des structures rurales dont il sera parlé au chapitre P.102-04.

.../...

P. 102-01-04 - Station agricole de Guétalé.

Les conditions propres au Nord-Cameroun : manque de terres cultivables, dégradation des sols, accentuation de la pression démographique, amènent à rechercher là encore plus qu'ailleurs, l'amélioration de la qualité et du rendement du matériel végétal : c'est le rôle dévolu à la station de recherches de Guétalé dans le Margui-Wandala au contact de la plaine et de la montagne.

La station de Guétalé qui avait été conçue primitivement comme centre de recherches de nature mécanique, a été convertie en section d'expérimentation annexée à la ferme de multiplication. Elle met au point les meilleures techniques culturales devant assurer la conservation des sols et fait des essais de matériel de culture.

Sur ses terrains, elle réalise pour le compte de la section de recherches de l'IRCT pour le Nord-Cameroun, en liaison avec la station de Tikem, un programme de recherches cotonnières.

Par ailleurs la station de génétique a mené des études sur les points suivant : sélection des sorghos et pénicillaires, culture dérobée des doliques, assolements expérimentaux, expérimentation sur le maïs, les arachides et les sorghos d'eau. Une expérimentation a montré l'amélioration des rendements (maïs et sorghos : + 40 % après cultures dérobées de doliques. En outre, l'introduction de doliques présente d'autres avantages tels que : production de pois secs ou démi-secs pendant la saison sèche, production de fourrage, couverture du sol en saison sèche.

Les résultats obtenus sur station nécessitent d'être contrôlés dans les différentes zones du Nord-Cameroun par la mise en place d'essais multilocaux. La station de Guétalé a bénéficié des crédits suivants :

Reliquats FIDES	600.000
Reliquats F.C 13/C/59	1.710.300
F.C/32/C/61	2.000.000
Budget National	7.795.000
soit	12.105.300

Le financement de la multiplication doit être assuré par les recettes provenant de la vente des semences.

Signalons cependant que le généticien est parti en congé courant 1961 sans être remplacé et que la prise en charge de la station par l'IRAT présente un caractère d'urgence.

P. 102-03 - Lutte phytosanitaire -

Au cours de l'année 1961 on assiste à la cessation de l'aide du F.C au fonctionnement permanent des bases phytosanitaires (qui doit être supporté dorénavant par le Budget National) et au lancement d'une campagne de lutte anti-capside généralisée.

Toutefois les reliquats de crédits FIDES et F.C 23/C permettent d'achever l'installation des bases et d'assurer la transition.

Le Budget National a supporté la charge du traitement du personnel fonctionnaire (76 agents = 13.824.000) et le fonctionnement de la seule chefferie du service à l'exclusion des bases proprement dites.

.../...

Sur reliquats des crédits de la convention 13/C/59/FAC les bases suivantes ont pu fonctionner et s'équiper :

P. 102-03-01 Nkolbisson et Nkoemvone	15.400.000
P. 102-03-02 Base phytosanitaire Ouest	11.600.000
P.102-03-05 Base phytosanitaire Nord	3.100.000

De plus sur les reliquats FIDES reconduits en convention F.C/23/C, 4.500.000 CFA ont pu être consacrés à l'établissement de la base phytosanitaire du Sud-Ouest à Nkongsamba.

En outre la caisse de stabilisation des prix du cacao a consacré un crédit important à la lutte anticapside généralisée (400.000.000 de francs CFA).

Chapitre P. 102-04 - Encadrement du Paysannat -

L'encadrement du paysannat est assuré par les Secteurs de Modernisation créés au début du deuxième plan quadriennal. Le Secteur de Modernisation, tel qu'il était conçu à l'origine constituait un stade intermédiaire de l'organisation du paysannat entre le simple encadrement administratif et l'organisation coopérative. Peut-être a-t-on été trop optimiste alors, sur les possibilités d'autofinancement des secteurs et sur les perspectives d'évolution vers une formule du genre "Union de coopératives".

Mais par la suite, peut-être a-t-on cristallisé les situations en considérant le secteur comme la forme unique et définitive d'encadrement du paysannat comme si les sources de financement ne devaient pas connaître de modifications dans l'avenir. Jusqu'en 1961; les recettes des secteurs étaient composées de subventions FIDES, de recettes propres et certaines années, de ristournes sur les droits de sortie des produits riches (cacao, café). Dès la fin de 1960 il semblait probable que l'aide extérieure ne serait plus accordée dans ce domaine que par des actions ayant une incidence directe sur la production, limitées dans le temps et concentrées sur une zone où l'adhésion des plantours ou agriculteurs semblait acquise à la lumière des expériences passées.

L'encadrement lui-même et les actions diffuses devaient être financées sur des fonds locaux. Or l'autofinancement variable suivant les secteurs, ne pouvait couvrir dans l'état actuel des choses qu'une partie des frais de fonctionnement des secteurs et les possibilités du Budget National étaient très réduites.

Le transfert du FIDES au Budget National des frais d'encadrement permanent et de fonctionnement, devait donc être précédé d'une remise en ordre des secteurs.

La première des mesures à envisager était la réduction des grais généraux : on était frappé à la lecture des budgets des secteurs par les différences existant entre eux dans ce domaine. Certes il fallait tenir compte des conditions locales qui pouvaient varier d'un secteur à l'autre, mais ces variations devaient être justifiées.

Il semblerait qu'une des raisons de ces différences résidait dans la conception que l'on se faisait du sous-secteur. Celui-ci n'est qu'un organe technique et non pas un échelon administratif ou financier. Il est chargé avant tout de contrôler les actions techniques? L'administration, la comptabilité et l'approvisionnement doivent être centralisés à la Direction du Secteur, les organes d'exécution étant les postes de paysannat. Bien entendu une exception doit être faite en ce qui concerne le sous-secteur rizicole de Yagoua et le sous-secteur des palmeraies de Dibombari qui ont un champ et des modalités d'action bien définis.

.../...

En second lieu il convenait d'examiner la situation des postes, un par un en comparant le coût annuel d'entretien de ces postes aux résultats obtenus compte tenu du degré d'adhésion de la population. Cette étude devait conclure au maintien ou à la suppression du Poste. Le but recherché n'était pas de couvrir le Cameroun d'un quadrillage de postes selon une formule administrative mais de mettre à la disposition des populations qui le désirent un instrument de développement efficace et économique.

A cette occasion il fallait rechercher dans quelle mesure, une utilisation plus rationnelle du personnel de la Direction de l'Agriculture permettrait d'affecter à ces postes des fonctionnaires déjà payés par le Budget national au lieu et place des contractuels.

Le problème de l'autofinancement devait être étudié avec un soin tout particulier, en passant en revue les actions pour lesquelles l'expérience prouvait qu'elles peuvent s'autofinancer, avec l'aide du crédit éventuellement : (lutte phytosanitaire, création de plantations groupées), les actions nouvelles qui pourraient être également autofinancées en indiquant suivant quelles modalités elles le seraient. L'autofinancement devait être conçu de telle sorte que les bénéfices réalisés puissent couvrir au moins une partie des frais généraux du Secteur et des postes.

Enfin devaient être étudiées, les actions limitées dans le temps, mais qui pouvaient cependant durer plusieurs années, et concentrées en des points judicieusement choisis, qui seraient susceptibles d'être financés sur l'aide extérieure. Il était indispensable que ces projets soient précis et fassent ressortir nettement les bases de départ et le résultat pratique escompté. Il devait s'agir en particulier d'opérations test de développement global sur des zones limitées où se trouvait réuni le maximum de conditions favorables.

Sur ces bases et à condition que les réformes correspondantes soient accomplies le Budget National a repris en charge au 1er Juillet 1961 le fonctionnement des Secteurs, et des demandes de subvention ont été adressées au F.C pour les investissements et les actions techniques. Ces subventions ont été accordées avec une certaine souplesse pour tenir compte du caractère transitoire de cette période.

P. 102-04-01 - SEMCENTRE -

Le budget du SEMCENTRE s'élevait à 188.250.000 F CFA dont 92 millions de recettes propres, cinquante huit millions de subvention du Budget National, et 38.250.000 de subvention F.C. Les investissements pris en charge par le F.C; se composent de :

Renouvellement du stock matériel et produits. 30.000.000
Il s'agit de matériel et de produits destinés à la protection phytosanitaire des cacaoyers et plus particulièrement à la lutte contre la pourriture brune. Le poste renouvellement du stock figure au budget du SEMCENTRE pour 100 millions CFA dont 70 sont couverts par les recettes. La différence est justifiée par la nécessité de constituer un stock supplémentaire de sécurité. Le Comité Directeur du F.C a spécifié que de nouvelles demandes faites à ce titre ne pourraient plus être prises en considération, cette dotation marquant la fin de l'aide permanente du F.C au SEMCENTRE.

.../...

Remplacement de véhicules 7.500.000
Il s'agit de l'achat de vingt véhicules desquels il faut déduire la vente des véhicules reformés. Ces véhicules neufs sont remis aux agents qui en assureront personnellement la gestion suivant un système mis au point par le SEMNORD, système qui assure le renouvellement automatique du véhicule.
Achats de nouveaux groupes de décorticage de café 750.000

P. 102-04-02 - LE S.E.M.C.A.

Le Secteur de Modernisation des Cultures d'Altitude a pour zone d'action les pays Bamiléké et Bamoun. Avant les évènements qui ont amené le S.M.C.A. à fermer de nombreux postes, il existait dans le département Bamiléké 23 postes principaux et 23 postes annexes.

La Direction du Secteur a du se replier sur FOUMBAN et concentrer son action sur le BAMOUN. Mais il a été décidé de reprendre progressivement l'activité en pays Bamiléké. Dans un premier stade, 12 postes principaux et 12 postes annexes seraient recouverts. Ceci impliquant la reconstruction de 4 postes principaux et 7 postes annexes. En pays Bamoun et Tikar il fonctionne normalement 6 postes principaux et 7 postes annexes.

Le Budget du S.M.C.A. s'élève à 46.300.000 CFA
dont recettes propres : 6.000.000
Subvention Budget National : 26.650.000
Subvention FAC : 13.650.000

La subvention F.A.C d'investissement intéresse la reconstruction des postes en pays Bamiléké (8.000.000) et le renouvellement des véhicules désormais attribués en gestion personnelle (5.650.000).

D'autre part des reliquats FIDES reconduits par convention F.A.C n° 23/C ont permis au Secteur de fonctionner au premier semestre 1961 en attendant la prise en charge par le Budget national : 21.200.000.

P. 102-04-03 - LE SEMEST -

Le Budget du SEMEST s'élève à 98.500.000 dont
Recettes propres : 45.400.000
Subvention Budget National : 37.000.000
Subvention F.A.C 16.100.000

La subvention F.A.C d'investissement porte sur :

Achat de 6 groupes de décorticage du café : 3.600.000
Achat de bétail Ndama : 6.000.000
Remplacement de véhicules : 6.500.000

D'autre part les reliquats FIDES reconduits ont permis le fonctionnement durant le 1er semestre : 23.400.000. Une action particulièrement intéressante est celle de la vulgarisation de l'élevage (Ndama et Zébus foulbé) . Le SEMEST en possède 185 têtes dont 55 en métayage chez les paysans. Les 200 vaches supplémentaires sont destinées aux postes de Bétaré-Oya, Mararaba, Mboulaye et Ndélélé.

.../...

102-04-04 - SEMMARITIME -

La création du SEMMARITIME est assez récente : il comprend les postes achés du SEMCA (Mungo) du SEMCENTRE (Nyong et Kellé) et les postes des départe-ts de Kribi, de Sanaga Maritime et du Nkam. Il manque donc complètement d'homo-ité et son action s'en ressent grandement. Bien peu d'actions menées par le MARITIME donnent lieu à recettes et l'autofinancement parrait très lointain. De fondes réformes s'imposent spécialement en ce qui concerne le problème du palmier uile.

Le budget du SEMMARITIME, s'élève à 74.150.000 F CFA dont

Recettes propres		14.600.000
Subvention budget national	:	53.550.000
Subvention F.C	:	6.000.000

La subvention F.C d'investissement est consacrée à la construction poste d'Akom II à Kribi et au renouvellement de véhicules (5.000.000) à mettre gestion personnelle.

102-04-05 - SEMNORD -

Le SEMNORD est le Secteur de Modernisation qui se trouvait dans la illeure position vis à vis des décisions d'assainissement prises par le Gouverne-nt car la plupart des réformes prescrites avaient déjà été adoptées par sa Di-ction : confusion des fonctions de Chef de Circonscription agricole et de Chef sous-secteur, caractère purement technique du Sous-Secteur.

Réduction du nombre de postes en fonction du degré d'adhésion de la opulation et de leur rentabilité.

Compression maximum des frais généraux
Mise en gestion personnelle des véhicules
Amortissements régulièrement effectués.

Dans l'activité du SEMNORD on peut distinguer

- l'action menée par les postes agricoles dans chacun des six sous-ecteurs géographiques

- le regroupement d'opérations confiées à des Secteurs spécialisés : EMRY à Yagoua chargé de développer la riziculture.

Secteur de l'Hydraulique villageoise confié au Génie Rural. Si l'on xcepte le SEMRY, il faut reconnaître que le SEMNORD rencontre de sérieuses diffi-ultés dans la recherche de l'autofinancement. Cela est du aux conditions de économie rurale du Nord-Cameroun, au stade d'évolution des populations, et au ait que la seule culture riche capable d'amener un autofinancement, le coton, est ntre les mains, non du SEMNORD, mais de la C.F.D.T. dont l'action d'ailleurs onstitue en tous points une réussite.

L'objectif général du SEMNORD est d'accroître le niveau de vie des populations par l'augmentation de la production agricole, c'est-à-dire par l'ex-tension des surfaces cultivées et l'amélioration des méthodes assurant l'accrois-sement des rendements.

.../...

Les principales techniques vulgarisées sont :

- la culture attelée et plus particulièrement l'emploi de la charrue partout où l'élevage du boeuf est possible
- la rotation des cultures évitant dégradation et épuisement des sols
- les techniques de conservation des sols
- la restitution au sol de matières organiques (fumier, engrais vert)
- diverses méthodes culturales (dates de semis, densités, soins culturaux)
- l'emploi de semences sélectionnées
- la diversification des cultures
- l'élevage du petit bétail (volailles) amélioré par croisement.

Toutes ces techniques doivent être mises en oeuvre dans un cadre restreint où la population manifeste son adhésion, d'où la création de casiers agricoles qui pour pour certains d'entre eux, constituent une tentative d'installation en plaine ou piémont des populations Kirdi entassées dans la montagne.

Le budget du SEMNORD s'élève à 179.200.000 CFA

dont Recettes propres	:	28.000.000
Budget National	:	74.000.000
F.A.C	:	77.200.000

celui du SEMRY s'élève à 92.650.000 CFA dont

Recettes propres	:	84.000.000
Subvention du Budget National (Encadrement)		8.650.000
Subvention F.A.C		néant

En outre les reliquats FIDES reconduits par convention 23/C s'élèvent pour le SEMNORD à 31.583.000
et pour le SEMRY à 7.217.000

La subvention F.A.C au SEMNORD (77.200.000) est consacrée aux opérations de création de casiers agricoles. L'installation d'un casier se fait en trois phases :

Pendant une première phase sont effectuées les prospections agropédologiques et topographiques, une carte au 1/500 est établie, la vocation des sols au boisement, au pâturage et aux diverses cultures est précisée.

La deuxième phase comporte un début d'installation sur le terrain, implantation des puits, tracé des axes de pénétration orientés suivant les courbes de niveau, installation des premiers colons.

Le démarrage du poste d'encadrement est prévu pour la troisième phase, ainsi que l'implantation des lots de colonisation suivant la vocation des sols, les aménagements de détail, les plantations d'arbres, les travaux anti-érosifs, les diers. Puis la mise en place d'une école, d'un dispensaire, d'une boutique, l'organisation d'un marché coutumier et progressivement l'animation des différentes formes de vie sociale, l'encouragement à la participation des paysans à la gestion de la communauté rurale.

.../...

Le Secteur doté d'une unité mécanique lourde et d'unités légères, effectuerait les aménagements fonciers y compris l'ouverture des terres à la culture, maiz l'intervention mécanique sur les terres de culture n'est pas prévue au-délà des opérations d'ouverture, la culture attelée devant prendre le relais à raison d'une charrue pour quatre hectares, le bétail et le matériel étant achetés à crédit par les paysans.

Les crédits demandés au F.A.C et obtenus de celui-ci, concernent uniquement les investissements.

7 habitations à Magdeme, Godola, Garoua-Sanguéré :	4.500.000
7 hangars : Mokio - Magdémé - Godola - Durum : Garoua-Sanguere. Ndogéni et Oulargo	7.000.000
7 dépendances Casier agricole	2.100.000
1 véhicule pour chef de poste non encore doté (le remplacement de tous les véhicules est assuré par le système de la gestion personnelle)	800.000
Une unité mécanique lourde pour les sept casiers	17.500.000
Cinq unités mécaniques légères	25.000.000
Création de 7 casiers	20.300.000
Frais d'études préliminaires	
Réalisation de l'infrastructure	

Les unités mécaniques, le travail de création et de démarrage achevé, serviront à la création d'autres casiers dans les années à venir.

x

x x

Ainsi le financement des secteurs de modernisation a été le suivant: (opérations approuvées en 1961 et non pas sommes dépensées)

	Reliquats FIDES - crédits de soudure	Recettes propres	Budget National	F.A.C.	Totaux
ENCENTRE		92.000.000	58.000.000	38.250.000	188.250.000
EMCA	21.200.000	6.000.000	26.650.000	23.650.000	67.500.000
EMEST	23.400.000	45.400.000	37.000.000	16.100.000	121.900.000
EMARITIME	36.200.000	14.600.000	53.550.000	6.000.000	110.350.000
EMORD	31.583.000	28.000.000	74.000.000	77.200.000	210.783.000
EMRY	7.217.000	84.000.000	6.650.000	--	99.867.000
	119.600.000	270.000.000	257.850.000	151.200.000	798.650.000

x

x x

Cependant cette [illegible] des secteurs ne constitue qu'une première étape car c'est le problème même des structures qu'il faut aborder.

La seconde étape comporte la recherche de nouvelles structures ou l'amélioration de celles estimées valables : l'une des solutions qui n'est valable ni en tout lieu ni en tout temps, consiste en la création de sociétés

.../...

de développement rural qui permettraient de mener une action de développement plus globale sur certaines zones pilotes géographiquement délimitées. Ces Sociétés seraient conçues de façon à permettre la recherche d'un autofinancement maximum les possibilités en cette matière étant fonction des conditions propres à chaque zone.

Une mission temporaire d'assistance technique a été chargée au cours du dernier trimestre 1961, d'une étude portant sur :

- l'analyse critique de la situation existante au point de vue encadrement du paysannat.

- la mise sur pied de nouvelles structures correspondant mieux aux nécessités actuelles, tant au point de vue central que local.

Cette première étude sera suivie d'une seconde portant sur :

- la détermination exacte de chaque zone pilote en fonction des données géographiques, sociologiques et économiques

- la définition des grandes lignes d'un programme d'action. Le troisième stade sera l'implantation et la mise en oeuvre de ces structures nouvelles ou rénovées.

CH.PITRE P. 102-05 - ACTIONS AGRICOLES DIVERSES

P. 102-05-03-B-2° - Mise en valeur des plaines du Nord
Vallée du Logone -

Depuis plusieurs années des travaux d'endiguement du Logone ont été effectuées tant du côté Tchadien que du côté Camerounais, en vue du développement de la riziculture.

Le préalable à toute extension de ces installations est l'aménagement du seuil de Dana en vue de régulariser la crue du Logone en amont des zones endiguées.

Si cet aménagement n'était pas réalisé, on aboutirait à une montée de la hauteur des eaux du fleuve en même temps que les digues seraient surelevées pour faire face et le résultat serait la destruction des ouvrages existant

Aussi une étude a-t-elle été confiée à la SOGETHA pour la mise sur pied d'un projet d'aménagement du seuil de Dana. Elle est financée sur reliquats FIDES.

En même temps une étude d'aménagements hydro-agricoles dans la région de Pouss (Nord de Yagoua) a été confiée à la même société et est financée de la même manière.

L'objectif est la création d'ouvrages de base et la création en une première étape de 2.300 hectares de rizières ce qui permettrait de pousser la production à cinq ou six mille tonnes de riz correspondant à la capacité d'usinage de Yagoua (production actuelle 3.600 tonnes). Cet accroissement entrainerait pour le SEMRY la possibilité d'autofinancer l'encadrement agricole.

.../...

Ces deux avant-projets (Pouss et Dana) seront présentés au Fonds Européen de Développement et il a été obtenu du F.C les crédits nécessaires (5.000.000) pour la mise sur pied des projets définitifs, dossiers d'appel d'offres compris. En effet l'établissement des dossiers techniques dépasse les possibilités du Service du Génie Rural dont le personnel est extrêmement réduit.

Enfin il est prévu l'amélioration de la digue Marao-Djagfa-Pariakoueye. En effet l'expérience a montré au cours des deux dernières années que les crues ne se comportaient pas conformément aux prévisions dans le tronçon endigué et que la revanche était bien inférieure à celle prévue, soit 0m50. Le devis prévoit une surélévation de 0m50 par rapport à la hauteur du projet primitif en maintenant une largeur de 3m50 en crête avec une pente de talus de 1/1. On peut estimer qu'un rehaussement suffisant n'aura pas à être renouvelé par la suite car l'aménagement du seuil de Dana a précisément pour objet de permettre le contrôle de la cote des crues.

Le total des travaux est évalué à 43.000.000 CFA. Le financement en est assuré par le F.C (32/C/61).

P. 103 - PRODUCTIONS ANIMALES

Chapitre P. 103-01 - Elevage

Au titre de l'an I du Plan Quinquennal les efforts ont essentiellement porté sur l'amélioration de la production dans l'Adamaoua.

Un projet d'un montant de 123.426.500 Fr CFA a été approuvé pour le Fonds Européen de Développement ou plus exactement une partie du projet présenté par le Cameroun a été adopté. En effet l'ensemble portait sur l'amélioration des conditions sanitaires et des moyens de commercialisation. La C.E.E. a retenu l'amélioration des conditions sanitaires et a subordonné l'approbation de la seconde partie au dépôt des conclusions d'une étude socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua évaluée à 9.000.000 et qui a été effectuée courant 1961 par la SERESA.

L'objectif est de couvrir le plateau de l'Adamaoua d'un réseau de dispensaires vétérinaires et de parcs de vaccination de façon à toucher, sans les obliger à de trop longs déplacements, le plus grand nombre possible de troupeaux. Adaptés en importance au cheptel à traiter, ces postes seront établis de façon à grouper chacun de 25 à 30.000 têtes de bétail dans un rayon de 15 à 25 kilomètres. Chaque poste comprendrait un bâtiment administratif (laboratoire, pharmacie, bureau) un logement pour infirmier, deux logements pour surveillants d'élevage, seize postes sont prévus : 3 sur Ngaoundéré, 3 sur Meiganga, 4 sur Tignère, 4 sur Banyo, 2 sur Tibati.

Chaque centre de vaccination comporte : un parc de vaccination prolongé par deux couloirs, dont l'un se terminera par une rampe de chargement sur camions et un petit local pour l'entreposage du matériel. Cinquante quatre centres sont prévus dont 27 sur Ngaoundéré, 11 sur Meiganga, 9 sur Tignère, 5 sur Banyo et 2 sur Tibati.

Enfin vingt cinq sources matronnées sont à aménager avec installation de puits filtrants, système de pompage et abreuvoirs. Les lahorés sont répartis de la façon suivante : 5 sur Ngaoundéré, 4 sur Meiganga, 8 sur Tignère, 4 sur Banyo et 4 sur Tibati.

.../...

Outre la protection sanitaire, l'amélioration du rendement des espèces domestiques est le second aspect de l'amélioration de la production.

C'est dans les stations de Kounden et de Wakwa que les essais d'amélioration des races et des conditions d'entretien se poursuivent. La diffusion se fait à partir de ces stations par le canal du Secteur de développement de l'élevage.

Wakwa (Adamaoua) A la station de Wakwa, les Services de l'Elevage et des Eaux et Forêts ont mis en place un dispositif expérimental permettant une étude rationnelle des pâturages et de leur amélioration ; des résultats très intéressants ont déjà été obtenus portant sur la capacité des pâturages et sur l'influence de la pâture et des feux de brousse sur la qualité de la flore pastorale.

L'amélioration du bétail a été entreprise en utilisant le croisement avec des zébus Brahma importés des Etats-Unis, qui donne le Pré-Wakwa lequel à l'issue d'un nouveau croisement donne le Wakwa. Il faut huit ans pour obtenir l'espèce Wakwa.

Les dépenses de la section élevage de la station de Wakwa sont couvertes par une contribution du budget Camerounais et par les recettes provenant de la vente des animaux. Celles de la station fourragère sont couvertes par des subventions F.C et une participation du budget camerounais.

En 1961 le F.C a financé des dépenses d'équipement pour les deux sections d'un montant de 5.100.000 CFA.

Comme pour les stations de recherches agronomiques le Gouvernement Camerounais a demandé la reprise en charge de Wakwa par l'Institut de médecine vétérinaire des pays tropicaux et selon les mêmes modalités.

Kounden - La station de Kounden (Bamoun) est spécialisée dans la production des volailles et des porcs. On y entretient des troupeaux de bovins Ndama en vue de leur diffusion en région montagneuse et des zébus pour la fabrication de petit lait pour la nourriture des porcelets. Les résultats sont très satisfaisants. En 1960 les ventes ont porté sur 10.463 volailles dont 1.715 adultes, 6.988 poulets, 1.760 poussins et près de 300.000 oeufs.

Pour les porcins la commercialisation a porté sur 150 porcelets, 282 porcs coureurs, 402 porcs charcutiers et d'engrais. Cent reproductrices ont donné une moyenne de 10 porcelets par truie et par an.

En ce qui concerne les zébus, 85.000 litres de lait ont été collectés qui ont donné 2.840 kgs de beurre, 587 litres de crème et le petit lait a nourri les porcelets, 182 têtes ont été livrées à la boucherie.

Les résultats financiers sont appréciables puisque les recettes couvrent les frais d'exploitation. Malheureusement la situation troublée du pays Bamiléké n'a pas permis un effort de vulgarisation suffisant.

Une subvention a été obtenue du F.C pour les équipements : Construction d'un hangar-magasin pour le maïs et les aliments du bétail, l'achat d'un broyeur pour la fabrication des provendes, le renouvellement du matériel (camion et groupe électrogène) l'aménagement et la clôture des parcours. Au total 6.700.000 CFA.

.../...

Au titre de l'élevage, les investissements s'élèvent donc pour l'an 1 à

Budget Camerounais	Stations d'élevage	9.500.000
	Abattoirs de Douala	4.500.000
Subvention F.C		11.800.000
Subvention FED		132.426.500
	soit	158.226.500

Chapitre P. 103-02 - Pêche -

Alors que sur les lieux de pêche d'importantes redevances coutumières sont versées aux autorités traditionnelles qui n'assument absolument aucune charge, aucune taxe sur les moyens de production, les moyens de transformation ou le produit, n'est perçue au bénéfice de l'Etat ou des collectivités et en conséquence le financement des brigades de pêche qui assurent l'encadrement des pêcheurs et la vulgarisation des moyens de production et de conservation est demandé à l'extérieur. Cette situation est aussi anormale que la prise en charge du fonctionnement de postes de paysannat par le FIDES : les deux choses comparables. Il importe donc de rechercher une participation plus effective des collectivités publiques et privées dans la réalisation et l'exploitation d'aménagements locaux et des collectivités publiques dans l'encadrement permanent. Nous y reviendrons.

Aussi les dotations F.C/61 pour la pêche et la pisciculture ont-elles revêtu l'aspect de dotations complémentaires et le comité directeur du F.C a-t-il marqué que cette participation était accordée pour la dernière fois sauf en ce qui concerne des actions limitées dans le temps et intégrées parfaitement dans un programme de développement global.

Au titre de la pêche continentale P. 103-02-01 une dotation de 3.900.000 CFA a été accordée pour le fonctionnement des trois brigades de pêche (Logone-Chari, Benoué, Sud) jusqu'à fin 1961.

Au titre de la pisciculture P. 103-02-02 la dotation a été de 9.700.000 CFA dont 4 .000.000 pour les stations de pisciculture de Yaoundé et l'annexe de Mbalmayo, Foumban et annexe de Mbouda, Bertoua et annexe de Bétaré-Oya, Ngaoundéré, et 5.700.000 pour les brigades d'encadrement et de vulgarisation (Centre-Ouest - Est - Littoral - Adamaoua).

Les objectifs et les méthodes d'action ont été décrits au Plan Quinquennal.

P. 104 - PRODUCTIONS FORESTIERES -

De même que pour la pêche et la pisciculture, les actions forestières sont étroitement dépendantes du financement extérieur, situation grave quant il s'agit d'opérations dont les résultats sont en général à longue échéance. Là aussi il faut envisager un relai du F.C par des crédits locaux, qui pourraient provenir d'un Fonds Forestier dont l'étude a été entreprise en 1961, le Fonds d'Aide et de Coopération ayant accepté de prolonger son aide pour éviter toute solution de continuité.

L'exploitation forestière constitue au Cameroun une activité d'intérêt national tant au point de vue de l'industrialisation et des échanges intérieurs que des exportations.

.../...

Cependant l'exploitation abusive, les défrichements et les feux de brousse menacent le patrimoine camerounais aussi bien en zone de forêt dense qu'en zone de savane.

La forêt recule devant la savane et à l'intérieur du massif forestier on constate une dégradation progressive de certaines zones.

Les mesures retenues au Plan Camerounais concernent

- l'enrichissement en forêt dense
- le reboisement en savane
- la conservation des sols.

Le F.C a pris en charge la continuation des actions entreprises. Le F.D a financé une action d'envergure en pays Matakam et Kapsiki.

P. 104-02-01 - Enrichissement en forêt dense -

Les chantiers ouverts sont ceux de :

a) - Kribi (forêt de la Kienké Sud) - Les travaux en cours représentent depuis 1950 900 hectares plantés en Okoumé du Gabon et Limba. En 1961 on a planté 70 nouveaux hectares d'Okoumé et 35 hectares de Limba, on a entretenu 150 hectares de plantation de deuxième année et 150 hectares de plantation de troisième année.

Les crédits F.C accordés se sont élevés à 3.900.000 CFA.

b) - Sollé - (Dibombé). Les espèces plantées sont l'Eteng, le Ngolon et le Bibolo Depuis 1954, 530 hectares ont été plantés et enrichis. Le F.C a accordé 2.500.000 CFA pour l'extension des plantations, l'entretien de 100 hectares de plantation de première année, de 100 hectares de deuxième année et des travaux de régénération naturelle.

c) - Bonépoupa (Lungahé-Dibamba). C'est la station du Bongossi. Les plantations de Bongossi sont accompagnées d'enrichissement naturel en Eteng - 620 hectares ont été plantés et enrichis depuis 1954. Le F.C a accordé 2.500.000 CFA pour l'extension des plantations sur 70 hectares et l'entretien de 80 hectares de plantation de première année, 110 hectares de deuxième année et 50 hectares de troisième année.

d) - Mbalmayo. Il s'agit là, d'enrichissement naturel ; les travaux en cours depuis 1952 représentent actuellement 2.500 hectares inventoriés et 1.150 hectares en cours d'enrichissement. La subvention du F.C s'est élèvée à 3.500.000 CFA.

P. 104-02-02 - Reboisement en Savane

Les reboisements implantés dans les régions à forte densité de population ou à proximité des centres importants ont essentiellement pour but d'assurer l'approvisionnement en bois de chauffage et de service pour éviter la dégradation des peuplements naturels de savane.

Des subventions ont été demandées au F.C pour permettre la poursuite de l'action à Ngaoundéré, Maroua, Garoua, Foumban et Bertoua. Pour ces deux derniers centres le second but est la production de bois d'oeuvre et la reconversion en forêt organisée des zones post-forestières mal utilisées.

.../...

a) - Ngaoundéré - Production de bois de feu et perches de construction, cassia, eucalyptus et pin. Il est prévu l'extension des plantations sur 40 hectares, l'entretien de 50 hectares de plantation de première année, de 100 hectares de deuxième année et de 150 hectares de troisième année - Coût : 4.000.000 CFA.

b) - Garoua - Cassia, Sisso et Lobok. 400 hectares plantés. Extension des plantations sur 25 hectares, entretien de 30 hectares de plantation de première année, 80 hectares de seconde année et 50 hectares de troisième année - Coût : 1.800.000CFA

c) - Maroua - Cassia, Sisso et Acacia, Sporpioides. Les travaux entamés en 1952 portent sur 450 hectares. 3.300.000 CFA ont été obtenus pour l'extension des plantations sur 30 hectares et l'entretien de 50 hectares de plantation de première année, 80 hectares de seconde année, 50 hectares de troisième année.

d) - Bertoua - Les conditions écologiques permettent d'utiliser le teck dans l'Est Cameroun, mais la mise au point des meilleurs techniques sylvicoles doit être étudiée systématiquement : après une sélection obligatoire des variétés les mieux adaptées, des essais portant sur les meilleures solutions possibles doivent être tentés (semis directs, plants de pépinière etc...). Cette mise au point des techniques devrait permettre d'étendre ultérieurement d'une façon plus intensive le teck dans l'Est-Cameroun - Subvention F.C 1.300.000 CFA.

e) - Foumban - Mélap - Plantation d'eucalyptus et de Pin pour la production de bois d'oeuvre et accesoirement de bois de feu et perches de construction. La proximité du pays Bamiléké gros demandeur et l'absence d'utilisation de certains plateaux Bamoun impropres dans l'état actuel tant à l'agriculture qu'à l'élevage, peuvent permettre d'envisager une action très importante dans l'avenir, pour laquelle le reboisement de Mélap aura servi d'opération-pilote. Subvention F.C : 5.800.000.

P. 104-02-03 - Conservation des sols

Aussi séduisante qu'apparaisse la création de casiers de colonisation dans les plaines du Nord, pour faire face au problème du surpeuplement des massifs montagneux, il ne faut pas se cacher que le mouvement de descente des Kirdi dans la plaine ne sera ni très rapide, ni complet. Il restera dans la montagne des populations importantes au moins aussi importantes que les actuelles, étant donné l'accroissement démographique (les Matakam auront doublé d'ici vingt huit ans!

Il faut donc, parallèlement à l'action "casiers de colonisation" poursuivre une politique de conservation des sols et de récupération des terres dans les massifs mêmes, partout où cela est possible.

L'action de récupération et de conservation des sols, comporte deux aspects :

- lutte biologique contre l'érosion (boisements de protection et enherbement)

- lutte mécanique contre l'érosion (banquettes et barrages). Ces deux aspects sont intimement liés, car chacun peut être utilisé au profit de l'autre (plantations sur banquettes, engazonnement ou embroussaillement des thal wegs). Après une étude topographique et pédologique portant sur l'ensemble de chaque zone, un certain nombre de bassins hydrographiques formant les unités de travail seront choisis et délimités.

.../...

Après classement des sols selon la qualité et la pente, les parties hautes seront en partie reboisées sauf bien entendu les parties montagneuses et rocheuses et les colluviums assez fertiles et cultivés qui se trouvent au pied.

Les zones assez homogènes pourront être protégés par un fossé d'interception à la partie haute et par un réseau de banquettes de restauration des sols, sur le talus desquelles un boisement linéaire sera installé. Suivant le cas, ce boisement sera constitué par les arbres de plein vent améliorateurs des sols ou producteurs de ressources secondaires.

Les banquettes de restauration des sols à pente longitudinale très faible, déverseront l'excédent non infiltrable dans les thalwegs. Ceux-ci seront non seulement protégés (enherbement, embroussaillement) mais également aménagés. Des séries de barrages, soit seuils rocheux renforcés, soit murettes en pierres sèches avec gabions, soit petits barrages en terre, seront établis en partant de l'amont de chaque petit cours d'eau des zones aménagées.

L'essentiel est d'aménager totalement un bassin avant de l'abandonner, pour que tous les éléments ainsi mis en jeu se complètent et s'aident mutuellement créent de nouvelles conditions de protection pour le pays.

En même temps que des terres seraient récupérées pour la culture et l'élevage, l'alimentation en eau des puits creusés par le Génie Rural et qui se trouvent à sec toute une partie de l'année, serait améliorée.

Une opération pilote a été menée en pays Kapsiki, à Mogodé : 40 hectares ont été boisés et 30 hectares récupérés pour la culture - un crédit de 4.000.000 CFA a été obtenu du F.C pour mener à bonne fin l'expérience de Mogodé.

Le Fonds Européen de son côté a approuvé un projet de conservation des sols sur des bassins : l'un en pays Kapsiki près de Mogodé-Sir, l'autre en pays Matakam au Nord de Mokolo. Le montant du projet est provisoirement évalué à 177.000.000 CFA, les travaux débuteront en 1962.

x
x x

Ainsi aux titres du chapitre P.104, les dotations ont été les suivantes :

P. 104-01 - Recherche forestière (B N C) -	650.000
P. 104-02 - Travaux forestiers	
01 - Enrichissement forêt dense (F.C)	12.400.000
02 - Reboisement en savane (F.C)	16.200.000
03 - Conservation des sols	
F.C	4.000.000
FED	177.000.000
Véhicules Eaux et Forêts (F.C)	2.700.000
Total :	212.950.000 CFA

x
x x

Seules des actions du type Kapsiki-Matakam ou Kienké Sud (à condition que l'opération soit complète et importante et non par tranches annuelles) pourront être financées sur aide extérieure. En 1962 le Fonds Forestier et les budgets communaux devront prendre le relai du F.C pour les opérations diffuses.

.../...

P. 105 - PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'une des conditions préalables à une politique de développement industriel est la mise en oeuvre d'une polituque de l'énergie. A ce point de vue, le Cameroun possède un potentiel hydro-électrique non négligeable dont il faut faire l'inventaire général. Dans ce cadre il a été demandé au F.C le financement d'une pré-étude de l'aménagement des chutes d'Ekom situées sur le Nkam au Nord de Nkongsamba. Leur équipement permettrait l'électrification du Mungo et du pays Bamiléké et peut être l'interconnection avec Edéa.

Le bassin versant du Nkam en amont des chutes est de 2.500 kilomètres carrés, la hauteur de chute est de 80 mètres le débit d'étiage est de 17 m3/seconde environ et la puissance minimum à installer serait de 18.000 cv.

Les études préliminaires comportent des levers topographiques à diverses échelles sur 530 hectares environ, des études hydrologiques et géologiques, l'ensemble étant évalué à 10.000.000 CFA.

L'ensemble de l'étude été confié à la Société ENELCAM qui les oxécute avec le concours de sous-traitants qualifiés tels que le BRGM et en collaboration avec l'EDF, Ingénieur conseil d'ENELCAM.

C - I N F R A S T R U C T U R E

P. 107 - ROUTES ET PONTS -

Au Plan Quinquennal les routes avaient été réparties en grands axes routes, secondaires et pistes de collecte. Les travaux intéressant les premières devaient être financés sur aide extérieure ; pour les secondes, celles dont l'intérêt économique était évident seraient également du domaine de l'aide extérieure, les autres, d'intérêt plutôt administratif et politique, étaient à la charge du fonds routier et du Budget National éventuellement ; enfin les pistes de collecte devaient être créées par les Communes avec l'aide des populations intéressées et du P.E.R.

Le montant des travaux était évidemment donné à titre purement indicatif puisqu'en l'absence d'études précises il était impossible de dresser un devis estimatif exact.

Le programme a été très inégalement engagé.

P. 107-01 - Grands Axes

Le F.C et le Fonds Européen de Développement ont très largement financé le programme retenu, se répartissant d'une façon rationnelle les routes pour lesquelles une aide extérieure était demandée. Les travaux ont porté essentiellement sur l'axe-Nord :

Fonds Européen : au Nord de Ngaoundéré
F. A. C. : entre Yaoundé et Ngaoundéré.

Toutefois entre Mayo-Bocki et Garoua les travaux avaient été commencés sur FIDES et il a semblé inopportun de les faire achever sur FED. Le F.C a donc pris en charge ce tronçon.

.../...

Le Fonds d'Aide et de Coopération a donc accordé une dotation de 265.000.000 CFA par convention 32/C pour 1° - la section Badzéré-Garoua Boulaï du tronçon Bertoua - Pont du Lom (Garoua Boulaï est au carrefour de la route de Ngaoundéré et de celle de Bouar en République Centrafricaine) du PK 210 au PK 260 (au départ de Yaoundé). Il s'agit de la réalisation de neuf rectifications de tracé totalisant près de cinq kilomètres de route neuve..

Les travaux comprennent le débroussement, les terrassements, l'exécution des fossés et ouvrages, l'assainissement et l'aménagement de la plateforme (mise en forme et latéritage).

2° - la section de descente sur la rive gauche du Lom de Garoua-Boulaï PK 260 au pont du Lom PK 295. Les travaux projetés ont les mêmes caractéristiques. Ils ont pour but de réaliser environ quatorze kilomètres de route neuve en corrigeant le tracé actuel tant en profil qu'en long : pentes ramenées de 12 % à 8 % maximum et rayon minimal des courbes porté de 50 à 200 mètres. Accessoirement le tracé sera ainsi raccourci de 2 kilomètres.

3° - Section rive droite du Lom - (à partir du fleuve les kilomètres sont décomptés depuis Garoua) PK 549 à PK 510. Les travaux projetés qui concernent treize variantes comprendront 17 km de route neuve et assureront un raccourcissement de 2 km et la disparition de points singuliers particulièrement gênants pour une circulation lourde. Au delà du PK 510 jusqu'à Meiganga (PK 470) les travaux d'aménagement ont déjà été réalisés.

4° - Section Meiganga - Ngaoundéré
Les travaux envisagés portent sur la réalisation de deux rectifications du tracé actuel entre les PK 391 et 400.

5° - Section Mayo Bocki - Garoua -
Les travaux envisagés intéressent la réalisation de quatre variantes locales entre les PK 3 et 7 à la sortie de Garoua et l'élargissement de la plate-forme ; entre les PK 6 et 30 l'achèvement des variantes, l'élargissement et l'amélioration de la plate-forme qui n'a pas encore été latéritée.

Le Fonds Européen a été approché en vue du financement des travaux entre Ngaoundéré et Mayo Bocki (673.000.000 CFA) comprenant le goudronnage de la falaise de Ngaoundéré, la construction de deux variantes importantes (Mayo Mbam - Mayo Alim - et Garba Petel - Djaba), différentes variantes aux environs de Goyanga et Djaba-Gama - quoiqu'accueilli favorablement le dossier n'a pas été approuvé en 1961 mais en 1962 aussi les crédits correspondants ne sont-ils pas repris au titre de l'an I. Pour parer au plus pressé le FIR a consacré 10.000 au latéritage sur cette section.

Par contre le FED a financé en 1961 le bitumage de la section Pitoa-Figuil de la RNI. La section Garoua - Pitoa a déjà été bitumée sur FIDES à titre d'essai et les résultats sont concluants. En effet entre Garoua et Figuil on se trouve devant un terrain qui se dégrade rapidement sous l'effet du climat et de la circulation. Or les gites de bonne latérite sont de plus en plus éloignés et l'entretien est très onéreux. La longeur de la section est de 75 kilomètres, le tronçon déjà bitumé est de 15 kilomètres, on aura donc 90 kilomètres de route goudronnée à la sortie de Garoua en direction de Maroua. le coût de l'opération est évaluée à 330.000.000 CFA.

Le FED a également financé pour 215.000.000 CFA la route Maroua-Mora qui constuera l'avant dernier tronçon de la RN1. Elle comprend trois sections :

.../...

- Maroua - Tcheré correspondant à la partie conservée de la route permanente Maroua - Mokolo sur laquelle n'est prévu aucun travail, la section Tchéré - Memé qui sera traitée en route nouvelle, la section Memé - Mora correspondant à la partie conservée de la route Maroua - Mora de saison sèche sur laquelle sont prévus des ouvrages permettant de la rendre permanente.

Enfin le FAC afinancé pour 2.800.000 CFA le début des études de la route Mora Waza Fort-Foureau, ce tronçon étant le dernier du grand axe qui réunira le Nord-Cameroun au Sud. Le Fonds routier a consacré 40 Millions à cette route.

Entre Yaoundé et Douala, donc sur la partie Sud de la route nationale n°1, le FED finance la construction d'un pont rail-route à Edéa (180.000.000 CFA) sur le bras mort de la Sanaga en remplacement de l'ouvrage actuel dont les fondations sont en très mauvais état risquant d'entrainer sa ruine.

Le fonds routier a également consacré 60.000.000 à la route Edéa-Yaoundé pour l'achèvement du latéritage et le bitumage de Yaoundé - Mefou, au latéritage des PK 75 à 99 entre Matomb et Pouma, à la reconstruction du pont du PK 55.

Le deuxième axe important est celui de Douala à Foumban (R N 2).

Le fonds routier a pris en charge quelques travaux complémentaires et urgents dont :

Renforcement partiel et reprise du bitumage sur 3 kilomètres entre Nkongsamba et le pont du Nkam (15.000.000). Latéritage Pont du Noun - Foumban (8.000.000).

Latéritage et bitumage de la section pont du Nguem - Bafoussam (35.000.000).

Reconstruction de l'ouvrage du PK 105, pont sur la Mbété et accès (8.000.000).

Aménagement et latéritage de la falaise de Koboa (8.000.000)

Réfection d'ouvrages pont entre Tibati et Mayo-Darlé (10.000.000)

De son côté le FAC qui avait financé en 1959 les terrassements de la descente de Bafoussam au Noun (de la cote 1416 à la cote 999 a accordé les crédits nécessaires au bitumage de ce tronçon de la R N 2 (75.000.000).

Sur la R N 3, le FED finance le bitumage du tronçon Yaoundé-Mbalmayo pour un montant de 490.000.000 CFA sur 48 kilomètres. Le projet comporte : l'amélioration du tracé actuel en plan, en profil en long et en travers, la construction d'ouvrages définitifs et de passages de buses, l'assainissement de la plate-forme, l'amélioration du sol de fondation par apport de matériaux latéritiques, enfin le bitumage de la chaussée.

Le Fonds routier prend à sa charge la reconstruction de divers ponts entre Mbalmayo, Ebolowa et le Gabon soit 40.000.000 CFA.

Sur la R N 6, Magada, Koulé-Yagoua - Bongor qui doit constituer une voie importante drainant le trafic du Tchad vers Garoua, Ngaoundéré et le Transcamerounais le tronçon Magada - Kaélé a été réalisé sur FIDES.

.../...

Le F.C a financé en 1959 des travaux sur Kaélé - Guidiguis mais les études étaient insuffisantes et les r sultats ont été decevants, les mayos ayant emporté à peu près tous les accès aux ponts et deplacé les buses.

Le Fonds routier consacre 30.000.000 CFA à des essais pour permettre de dégager les solutions techniques les meilleures.

Sur la convention F.C 32/C, 240.000.000 CFA restent bloqués et seront mis à la disposition du Cameroun sur production d'un projet que les études effectuées sur FIR permettront précisément d'établir.

Ainsi au titre des grands axes, le financement est assuré de la façon suivante pour l'an I.

Routes	F I R	F . C	F E D	Totaux
RN 1	112	267,8	725	1.104,8
RN 2	84	75		159
RN 3	40		490	530
RN 6	30	240		270
Totaux	266	582,8	1.215	2.063,8

P. 10-702 - Routes Secondaires

Là aussi on trouve un triple financement F.C; FED, et FIR. Le FAC a consacré 26.000.000 CFA aux études de routes secondaires, soit

- élargissement Bonépoupa - Yabassi
- avant projet Yabassi - Kondjock
- projet définitif Mbéa - Kribi.

Cet octroi de crédits d'études ne constitue nullement un engagement de la part du Comité Directeur, de financer les travaux si le Cameroun décide de les entreprendre. De même le FIR a inscrit 25 millions de crédits pour les études générales de routes et ponts, parmi lesquelles le projet définitif de la section grand-Batanga-Campo est le seul nommément désigné ;

Au point de vue des travaux, le FAC a accepté le financement de certains travaux d'amélioration sur la route provinciale n°11 Tchollire - Touboro longue de 170 km, et qui présente un intérêt économique certain en raison de l'importance de la population fixée dans la zone d'influence de cette piste et qui produit du coton (2.000 tonnes traitées par l'usine de Touboro) et des produits vivriers - le cheptel au sud de la Vina est important.

Les cultures vivrières sont évaluées à 3 000 tonnes de mil et 500 tonnes d'arachide. L'excèdent de mil permet d'assurer la soudure dans les arrondissements de Garoua et Poli. La difficulté de franchissement des cours d'eau principaux oblige la CFDT à évacuer sa production par Baïbokoum au Tchad. Chaque année la liaison Tchollire - Touporo est rétablie grâce au concours de la population qui reconstruit les radiers provisoires. Le F.C a accordé 75 000 000 pour la construction de 555 mètres de radier et divers passages d'eau (buses, gabionnage etc...)

Le FED a financé plusieurs routes secondaires
Nkolebitye - Nkoloniong - piste située dans le Ntem, région cacaoyère qui n'est actuellement accessible qu'aux véhicules tout terrain. La longeur est de 62 kilomètres et le coût est évalué à 172 000 000.

.../...

Piste des terres noires - situées dans le Département Bamoun elle déssert une région d'**arabiculture** L'amén gement du tronçon Djilombot - Bamendjin de 30 km de longueur est évalué à 85 000 000 CFA.

Piste Tignère Kontcha - La plaine Koutine peuplée de 15 000 habitants et ayant un potentiel de production intéressant est coupée de Tignère pendant la plus grande partie de l'année par suite d'absence d'ouvrages d'art et de l'existence d'une falaise abrupte. Les travaux comportent l'exécution de trois ouvrages avec terrassement d'accès entre les PK 0 et 25, l'aménagement de la falaise entre PK 25 et 30 et l'aménagement de la section du pied de la falaise (PK 30 à 36).

La commune et les populations assureront l'achèvement des travaux jusqu'à Kontcha.

Le coût des travaux est évalué à 122 000 000 CFA.

Enfin le FIR a consacré plus de la moitié du produit de la taxe sur l'essence et le gas-oil aux routes secondaires.

Yaoundé - Ayos - Abong-Mbang (reconstruction du pont au PK 97)	15.000.000
Garoua - Mokolo amenagéments PK 45 à 67	19.000.000
Mbalmayo - Sangmélima (Elargissement du pont sur l'Afamba)	8.000.000
Eséka - Lolodorf Réfection des divers ponts et bacs sur le Nyong	5.000.000
Yaoundé - Batchenga - Ndikiniméki élargissement pont Cbala et PK 56 reconstruction pont Malobo et Makenene 1	32.000.000
Tignère Ngaoundéré - Aménagement partiel de la piste et pont sur le Faro	25.000.000
Mokolo - Hina - Guider	5.000.000
Bana - Batcha	2.000.000
Yabassi - Ndikiniméki	25.000.000
Guider - Bidzar (radier du Mayo Louti)	5.000.000
Maroua - Mindif - Lara - Kaélé Divers passages d'eau et radier Kaélé	25.000.000
Bétaré-Oya - Badzéré	5.000.000
Guerima - Linté - Matsari	1.000.000
Makenené - Noun - Foumban (Pont sur le Noun)	10.000.000
Douala - Edéa - par Dizanguć (protection des digues de la Dibamba et de la Sanaga)	12.000.000
Gidjiba - Taparé - Tcholliré - Rey-Bouba (radier de **Binkwa**)	25.000.000
Mokolo - Zamaï - Maroua (aménagements)	15.000.000
Bertoua - Batouri (reconstruction ponts sur la Touri, la Kambelle et la Kouelle)	25.000.000
Loum - Tombel (reprise du bitumage)	30.000.000
	289.000.000

Le financement des routes secondaires se présente donc ainsi:

FAC	: 101.000.000 dont études	26.000.000
FED	: 379.000.000	
FIR	: 314.000.000 dont études	25.000.000
	: 794.000.000 dont études	51.000.000

.../...

P. 107-03 - Pistes de collecte -

Il était prévu que le financement des pistes de collecte serait à la charge des communes aidées par le PER sous forme de subvention. Rappelons le principe du PER : tout projet de petit équipement rural (piste de collecte, reboisements, étangs de pisciculture etc...) peut faire l'objet d'une subvention de 50 % du montant total du devis pour les communes du Sud, plus aisées, et de 60 % pour les communes du Nord aux ressources plus limitées. La participation des communes doit être de 10 % du montant total du devis en espèces et le reste en travaux et fournitures par les populations intéressées.

Il était prévu une dotation de 160 000 000 de crédits PER par an dont 100 000 000 sur les pistes de collecte, correspondant donc à 200 000 000 travaux. Malheureusement le FAC ne finance plus de telles subventions et le relai du budget national n'a pas été obetnu en 1961. La question sera reprise à l'occasion de l'examen du budget 1962.

Les collectivités locales n'ont donc pu compter en 1961 que sur leurs ressources propres pour les travaux routiers.

Le montant des crédits communaux affectés aux travaux de route à l'acquisition d'engins de terrassement, a été de soixante et un millions environ mais certaines inscriptions correspondant peut-être plus en fait à des travaux d'entretien qu'à des travaux neufs.

P. 108 - Ports et Voies Navigables.-

Deux opérations ont fait l'objet d'une convention de financement FED en ce qui concerne le Port de Douala. Le budget annexe des Ports et Voies Navigables a de son côté financé quelques opérations d'investissements.

P. 108 - 01

Rempiètement de quatre postes à quai. Cette opération a été décrite au Plan Quinquennal. Rappelons qu'il s'agit, dans la perspective d'un trafic annuel d'un million de tonnes, de maintenir les capacités d'accueil du port de Douala, et d'améliorer les conditions du trafic.

Les premiers ouvrages d'accostage construits en 1926 sont arrivés à leur extrême limite d'usure et doivent être reconstruits sous peine d'un retour aux conditions d'exploitation que connaissait le port avant 1954.

Le Fonds Européen a approuvé un projet de rempiètement des quatre anciens postes à quai d'un montant de 880.000.000 CFA. La reconstruction des superstructures est laissée à la charge du budget du port.

P. 108-02 - Dragage du Port de Douala -

Cette opération a été également décrite en détails au Plan Quinquennal auquel nous renvoyons.

A la lumière de l'expérience passée, il s'agit d'adopter une solution qui permette d'une façon permanente d'assurer :

- un approfondissement progressif du chenal en liaison avec l'équilibre des fonds
- les dragages d'entretien

.../...

- le remblaiement des zones en cours d'engraissement.
Les campagnes périodiques de dragage auxquelles il a été procédé jusqu'à présent ne permettent pas d'obtenir des résultats. Il a donc été décidé d'acquérir une drague appartenant en propre au Port de Douala et qui fonctionnera d'une façon permanente.

Le fonds européen a accepté le financement de cette acquisition (205.000.000 CFA) il a en outre accordé les crédits pour une étude hydrographique du Wouri qui permettra de définir les principes de campagnes de dragage compte tenu des caractéristiques de l'estuaire (15.000.000 CFA).

P. 109 - AERONAUTIQUE

P. 109-01-01 - Infrastructure aérienne - Aérodrome de Yaoundé

Les travaux réalisés antérieurement à Yaoundé sur crédits FIDES puis FAC, ont permis la construction d'un aérodrome de classe C avec piste en latérite, rechargée en 1960, pouvant supporter le trafic des avions type DC4 en saison des pluies, avec aire de stationnement et raquettes d'extrémité bitumées, aérogare et hangars.

Le coût du bitumage de la piste d'envol se trouve considérablement réduit du fait du rechargement en latérite effectué en 1960, si l'on procède au revêtement 1961-62.

En effet la piste d'envol de l'aérodrome est constituée par une plateforme de 1762 m. sur 50 mètres de latérite rapportée sur sol argileux. L'entretien courant de la piste non revêtue nécessite chaque année des opérations de latéritage très onéreuses. La découverte d'un nouveau gisement de latérite à caractéristiques excellentes à proximité du terrain a permis de trouver une solution techniquement satisfaisante.

Economiquement l'opération se justifie par l'évolution du trafic (3.732 mouvements en 1958, 5.269 mouvements en 1960, dus à l'importance du rôle politique de Yaoundé. Les travaux ont été évalués à 55.000.000 CFA et le financement du F.A.C a été obtenu (convention 32/C le bitumage sera effectué sur toute la longueur de la piste et sur 45 mètres de largeur.

I. 110 - CHEMIN DE FER

P.110-02 - Transcamerounais

Les décisions de principes intervenues au premier semestre 1961 concernant le Chemin de Fer Transcamerounais dont le financement jusqu'à Goyoum (350 kilomètres) sera assuré par le FED, un prêt du DLF américain et le F.A.C ont amené le Gouvernement Camerounais à entreprendre les études définitives du tracé pour aboutir aux dossiers d'appel d'offres.

Des études préparatoires avaient été effectuées depuis longtemps Plus récemment la Société civile d'études du Chemin de Fer Transcamerounais sur ses prppres ressources et à l'aide de crédits FIDES et F.A.C avait mis à jour les études antérieures et les avaient complètées :

études topographiques et géographiques
étude économique de rentabilité
étude d'exploitation.

L'ensemble de ces études avait permis le dépôt du dossier auprès du F.A.C, du FED et du DLF.

.../...

Les études restant à entreprendre ont pour but la constitution de dossiers complets d'appels d'offres des travaux de construction. Les dossiers comprendront essentiellement un avant projet à l'échelle du 1/10.000 et un projet à l'échelle du 1/2.000. C'est-à-dire que tous les documents existant actuellement sont à reprendre et à compléter. Le travail sera plus ou moins important suivant l'avancement des études dans les différents tronçons

Sur la section Yaoundé-Nanga-Eboko, on dispose de certains documents définitifs, d'autres moins précis qu'il importe de compléter. Par ailleurs il apparaît nécessaire de procéder à de nouvelles études de la traversée de la ville de Yaoundé (déplacement de la gare) et de la sortie (tunnels ou pente de 12,5 %

Sur la section Nanga-Eboko - Goyoum, le terrain est peu accidenté mais souvent en zone forestière. La recherche de variantes en vue d'économiser des terrassements est à entreprendre. Sur cette section il y a lieu également de prévoir la construction de pistes de service assez coûteuses, les accès actuels étant très insuffisants.

Sur la section Goyoum - Ngaoundéré, l'existence de cartes au 1/50 000 permettra la recherche de variantes, voire d'une modification du tracé permettant éventuellement une meilleure desserte des gisements de Martap(Bauxite)

L'étude complète du tracé pourra alors être effectuée. Sur son ensemble, les cubatures détaillées seront calculées, les plans de tous les ouvrages seront établis, des essais de sol seront effectués systématiquement sur l'axe du tracé, des sondages renseigneront sur les fondations de tous les ouvrages et sur la stabilité des remblais importants.

Tous ces renseignements serviront de base, avec le projet au 1/2000 à l'établissement des dossiers d'appel d'offres.

Le montant total des études à entreprendre s'élève à 352.500.000 francs CFA, montant qui pourra être révisé en fonction des résultats des appels d'offres d'études. Le F.C a financé sur convention 32/C les études ci-dessus décrites.

P.110-01 - Modernisation du réseu Sud.

La régie des chemins de fer a prévu sur son propre budget les investissements suivants pour la modernisation des lignes Douala-Nkongsamba et Douala-Yaoundé.

- Travaux de remplacement du pont du PK 141 de la ligne Nord et aménagement du quai à billes de la gare de Penja.

- Pose de voies (achetées sur F.C) aiguillages, réseau téléphonique sur la ligne Centre

- Divers achats de matériel roulant, travaux aux ateliers de Bassa, aménagements de bâtiments etc..

P. 111 - POSTES ET TELECOMMUNICATIONS -

Le Gouvernement Camerounais a demandé au F.C le financement d'opérations prévues au plan quinquennal au titre des liaisons VHF secondaires et des réseaux téléphoniques : extension des centraux automatiques extension des réseaux souterrains et création de réseaux. Malheureusement sauf en ce qui concerne l'autocommutateur de Yaoundé, le dossier technique des projets n'était pas au point et il a été jugé nécessaire de financer d'abord les études.

.../...

Ces études consistent :

1°) à faire le point de l'état d'avancement des travaux d'établissement (financés sur crédits FIDES, avec le concours du budget d'équipement du Cameroun en ce qui concerne la mise en place des sources d'énergie) de l'axe aérien central Douala - Yaoundé. Une étude complémentaire s'avère nécessaire, en particulier sur les points de rattachement des nouvelles localités, ainsi que sur la gamme des fréquences à utiliser (1 000 000 CFA)

2°) à établir sur le plan technique les projets rationnels de développement des réseaux téléphoniques de Douala et Yaoundé à déterminer de façon précise pour l'extension ou la création des réseaux envisagés dans les autres localités les conditions de desserte, la rentabilité attendue, la consistance, les caractéristiques et devis et les incidences financières de chacune des opérations projetées en vue de l'éventuelle réalisation, dans des conditions satisfaisantes des équipements prévus. (2.500.000 CFA).

3°) à procéder à une étude technique précise du projet de numérotation interurbaine automatique entre Douala et Yaoundé, opération qui permettrait de tirer le meilleur parti des investissements déjà réalisés ou envisagés pour la réalisation des auto-commutateurs de Yaoundé et Douala et du faisceau hertzien Douala-Yaoundé : (1.000.000 CFA).

L'auto-commutateur de Yaoundé.

Le central automatique de Yaoundé, financé par le FIDES a été mis en service en Avril 1959. Dès la première année, il s'est trouvé saturé a 85 % ; le nombre d'abonnés du réseau passant en quelques mois de 500 à 850 environ et de nombreuses demandes ne pouvant être satisfaites par suite de la saturation des câbles de certains quartiers. Cette situation s'est trouvée encore aggravée par l'installation à Yaoundé des nouvelles institutions et de nombreuses ambassades et agences consulaires.

Ainsi avec le renforcement du réseau, l'extension de 1000 à 2000 abonnés s'impose-t-elle. Cette extension s'inscrit parmi les opérations les plus rentables par l'augmentation des redevances d'abonnement et d'entretien qui en résultera. Le coût de l'opération est évalué à 33.000.000 CFA.

En outre le budget national a inscrit de 14 000 000 pour l'achèvement de la station VHF du Mont-Bankolo (Yaoundé) destinée aux liaisons hertziennes entre Douala et Yaoundé.

Le financement des opérations d'investissement concernant les télécommunications se présente donc comme suit :

		F. C.	Budget National	
P 111	01	[illegible]	14 000 000	
P 111	02 01	33 000 000		
P 111	02 02	1 000 000		
P 111	02 03	2 500 000		
		37 500 000	14 000 000	51.500.00

Le Budget National a inscrit un crédit de 7.500.000 au titre du chapitre P 111 04 01 construction de bureaux de poste et la Commune de Bétaré-Oya a consacré 200 000 francs à la modernisation du bureau de poste de cette localité.

.../...

D - EQUIPEMENTS SOCIAUX.-

Chapitre P. 113 - Santé Publique

P. 113-01 - Formations Sanitaires - Hôpitaux de Douala et Yaoundé

Il a été inscrit un crédit de 20.000.000 au budget national pour la construction d'un pavillon d'hospitalisation à l'Hôpital de Yaoundé réservé aux hospitalisés payants. Cette création a été rendue nécessaire par l'accroissement des malades étrangers des missions diplomatiques sans cesse plus nombreuses.

Le crédit de 72 098 433 francs CFA inscrit à la convention F.C 23/C correspond en réalité à une reconduction de crédits FIDES les tranches antérieures non engagés au 31 Août 1960. Il n'ya donc pas contradiction avec les objectifs du Plan qui prévoit une extension du dispositif sanitaire dans les départements et une stabilisation de l'équipement dans les grandes villes (un lit pour 100 habitants à Douala et Yaoundé, un lit pour 386 habitants dans les départements).

Ces crédits reconduits doivent permettre l'achèvement de la modernisation de l'Hôpital Laquintinie par construction de :

Laboratoire biologie
Animalerie et laverie
laboratoire de chimie
bloc ORL - ophtalmoet stomato
bloc radiologie
cuisine pour catégorisés
buanderie
galeries escalier
aile supplémentaire maternité
electrification
cabine ininflammable
bloc opératoire
frais d'études
achat matériel technique.

Si dans les départements en général la situation est moins favorable qu'à Douala et Yaoundé, la situation du Nord-Cameroun est nettement en retrait de la moyenne : 1 lit pour 1290 habitants (contre 1 pour 386) Aussi le projet FED-F/CA/22/60 approuvé par convention 94 constitue une très sérieuse contribution à l'amélioration de l'équipement sanitaire dans les départements de l'Adamaoua, de la Bénoué et du Diamaré. Son montant est de 520 000 000 de francs CFA.

Ce projet comprend trois parties
1°) les hôpitaux de Garoua - Maroua - Ngaoundéré et un centre de PMI à Garoua
2°) des dispensaires des centres ruraux
3° des formations moyennes de Sous-Préfecture

L'extension de l'hôpital de Ngaoundéré comprend
- Entrée consultation
- Bloc opératoire
- Pavillon d'hospitalisation des opérés à 18 lits
- Deux pavillons d'hospitalisation de médecine générale de 20 lits chacun
- Une cuisine
- des galeries de liaison.

.../...

- l'aménagement des bâtiments existants (bloc technique, dispensair contagieux et réserve)
- clôture et voirie
- un logement de médecin 5 logements d'infirmiers.

Extension de l'hôpital de Garoua est conçue de la même façon.

- Entrée consultation
- bloc opératoire
- pavillon d'hospitalisation des opérés
- cuisine des familles
- galerie de liaison
- aménagement des bâtiments existants (bloc technique, pavillon entrée-médecin, maternité, magasin)
- clôture et voirie
- un logement de médecin et cinq logements d'infirmiers

L'extension de l'hôpital de Maroua comprend

- Entrée consultation
- bloc opératoire
- deux pavillons d'hospitalisation
- cusine des familles
- extension maternité
- galeries de liaison
- aménagement des bâtiments existants (ancien bloc opératoire, pavillon, secrétariat médecin, dispensaire)
- clôture voirie
- un logement de médecin et cinq logements d'infirmiers.

Les formations sécondaires et les dispensaires sont ainsi répartis

Adamaoua :

- Arrondissement de Ngaoundéré
  Bolel 1 dispensaire avec douze lits - 1 logement
  Nyambaka " "
  Nganha " "
  Martap " "

- Arrondissement de Banyo
  Banyo 1 pavillon à 20 lits 1 pavillon à 30 lits avec bloc technique
  1 logement médecin - 2 logements infirmier
  Bandam 1 dispensaire avec 12 lits - 1 logement
  Somjo 1 dispensaire "
  Sabolabo " "

- Arrondissement de Tignère
  Tignère 1 pavillon à 30 lits avec bloc technique
  1 logement médecin - 1 logement infirmier
  Doualayel 1 dispensaire à 12 lits 1 logement
  Kontcha " "

- Arrondissement de Tibati
  Tibati 1 pavillon à 30 lits avec bloc technique
  1 logement médecin , 1 logement infirmier
  Boka 1 dispensaire 12 lits - 1 logement

.../...

- Arrondissement de Méiganga
  Kaladji 1 dispensaire 12 lits - 1 logement
  Bagodo " "
  Yambang " "

Bénoué
  Arrondissement de Garoua
  Hamakoussou 1 dispensaire 12 lits, 1 logement

  Arrondissement de Tcholliré
  Rey-Bouba 1 dispensaire 12 lits 1 logement
  Touldoro " "

Diamaré
  Arrondissement de Maroua
  Moulvoudaye 1 dispensaire 12 lits 1 logement
  Pargala " "
  Pété " "

  Arrondissement de Kaélé
  Kaélé 1 pavillon de 20 lits
  1 logement médecin 1 logement infirmier
  Moutourwa 1 dispensaire 12 lits 1 logement
  Guidiguis 1 dispensaire 12 lits 1 logement

La réalisation de ce programme permettra d'augmenter la capacité hospitalière du Nord-Cameroun de 587 lits. Il disposera ainsi de 1.517 lits soit un lit pour 791 habitants contre 1 pour 1.290 actuellement.

On est encore loin de la moyenne générale de 1 lit pour 386 dans l'ensemble des départements (et de 1 pour 315 dans l'ensemble du Cameroun) mais c'est une amélioration notable compte tenu de la possibilité pour le Cameroun de supporter les charges récurrentes.

P. 113-02 - Médecine prophylactique -

En 1961 le Service d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie s'est scindé en deux la section antipaludique étant dotée de son autonomie et formant le Service National d'éradication du paludisme tandis que le Service des Grandes Endémies rassemble les anciennes sections : lèpre, tuberculose, tréponématose etc...

L'utilisation de reliquats FIDES (14 400 000 sur convention F.C 23/C) et les crédits inscrits à la convention 32/C 40 400 000 CFA, permettront au Service de poursuivre son action jusqu'au 31 Décembre 1962 et de mettre sur pied un programme de pré-éradication du paludisme en accord avec l'O M S et proportionné aux possibilités de financement.

Il est certain d'autre part qu'on se trouve à un stade de pré-éradication et que lorsque celle-ci sera tentée elle devra l'être dans le cadre d'une vaste campagne englobant les pays voisins sous peine d'échec.

Les grandes endémies ont reçu une dotation de 48 100 000 sur la convention 32/C.

.../...

L'OMS ET LE FISE ont fourni leur allocation habituelle de médicaments et de matériel et le buiget camerounais a financé les campagnes de médecine prophylactique pour 149 000 000. Toutefois ces campagnes tendant à n'avoir plus de campagne que le nom et on se trouve en réalité devant une activité permanente de soins spécialisés. Cette spécialisation ne suffit pas à lui conférer le caractère d'une opération Plan et dès maintenant il faut songer à une reprise en charge progressive per la Budget National de fonctionnement des dépenses afférentes à la médecine de soins spécialisés , ne pourront être inscrites au plan que les véritables campagnes prophylactiques s'il en est mis sur pied , ou les investissements au sens strict du terme, concernant cette activité.

C'est ainsi que sur convention 32/C il est financé l'installation d'une base SHMP à Ngaoundéré comprenant un logement de médecin, des laboratoires, un garage et la construction de neuf logements d'infirmiers dans les bases de Maroua - Garoua et Fort-Foureau (11.500.000) on a donc

F.C	114 000 000
OMS FISE	33 000 000
Budget Camerounais	149 000 000

P. 113 - 04 - Problème de l'eau -

La conclusion portée à cet article du plan était que "la réalisation de programme était subordonnée à la présence d'un personnel hautement qualifié dont le recrutelent s'averait de plus en plus difficile" Cette conclusion s'est avérée exacte et en 1961, l'action a du être concentrée dans la région où le problème de l'eau revêt le plus d'acuité, le Nord-Cameroun, tandis que les reliquats de la convention F.C 13/59 permettaient de poursuivre une action restreinte dans le centre.

Au titre de la 23/C (reliquats FIDES reconduits) 46 800 000 CFA ont été inscrits.

Au titre de la 32/C 83 000 000 CFA ont été accordés par le F.C pour la réalisation d'un programme de 98 600 000 la différence étant fournie par une participation des SAP du Nord. Cette opération comprenait le creusement de trois mille mètres de puits dont 1 200 mètres en zone rocheuse et 250 mètres à une profondeur supérieure à vingt mètres. Pour la dernière année les bases du Génie Rural de Garoua et Maroua qui constituent le soutien logistique de l'opération, fonctionnaient sur crédits F.C

A partir de 1962, elles devront être reprises en charge par le Budget Camerounais.

Dans le cadre de l'aide accordée par le Fonds Européen de Développement, le premier projet présenté par le Cameroun concernait la création des points d'eau dans l'Arrondissement de Mora, plus précisement dans la plaine située au nord des derniers contreforts des Monts Mandara. Le manque d'études préalables a abouti à différer la réalisation du programme en ce qui concerne les puits jusqu'à achèvement des études d'implantation. Six mares ont été creusées là où aucune nappe souterraine n'a pu être décelée, elles sont remplies par l'eau de ruissellement en saison des pluies . L'expérience montrera au bout de combien de mois elles se trouvent asséchées et si l'expérience est susceptible d'extension. Ces mares sont réservées essentiellement à l'alimentation en eau du bétail.

Dix puits sont en cours de construction et intéressent principalement le périmètre d'extension agricole de Doulo-Gané.

.../...

Une doctrine peut se dégager des opérations lancées en 1961 et des conditions dans lesquelles elles l'ont été.

1° Des études de recherches hydrogéologiques générales sur l'ensemble du Nord-Cameroun, mettant en oeuvre les techniques les plus modernes(sismique, géophysique) sont absolument indispensables pour connaître la carte des eaux souterraines et ainsi éviter les forages négatifs coûteux.

2° L'implantation des puits doit être précédée d'études de détail, distinctes des études générales, et dont le financement est à incorporer au financement du creusement des puits proprement dit.

3° La pénurie de personnel qualifié de direction doit amener à un recours plus grand à l'entreprise pour des programmes suffisamment vastes pour obtenir les prix les meilleurs.

4° Les bases du génie rural doivent être reprises en charge par le Budget national Camerounais, car elles constituent un élément permanent d'un service Camerounais.

5° Il est nécessaire de créer un bureau de l'eau, organe permanent d'études, de centralisation et de contrôle responsable des recherches générales et de détail, auquel les services utilisateurs devront soumettre leurs projets et auquel ils devront communiquer les résultats des travaux entrepris.

P. 114 - ENSEIGNEMENT

En l'absence d'une réforme de la structure et des programmes de l'enseignement en fonction des besoins du pays et des possibilités financières en crédits d'investissements et en crédits annuels de fonctionnement, aucune action d'envergure n'a pu être lancée en 1961.

On doit noter sur le F.C (convention 32/C un crédit de 17 500 000 pour l'achèvement du cours complémentaire de Maroua, établissement devant fournir un personnel d'enseignement après formation pédagogique et des cadres moyens pour l'Administration et le secteur privé. Les travaux achevés, cet établissement comprendra :

- un bâtiment de quatre salles de classe
- l'appartement du Directeur
- deux réfectoires (120 élèves) et deux dortoirs.
- un bloc sanitaire complet
- deux bâtiments à usage de bureaux, cuisine et économat, magasins et infirmerie.
- trois logements dont un d'instituteur et deux de maîtres d'internat.

L'effectif scolaire doit être de 120 élèves dont (30) trente filles à la rentrée 1962-63, pour un cycle complet de la sixième à la troisième.

Sur le plan national,la création d'une école normale supérieure a été décidée : située à Yaoundé elle doit former des professeurs pour l'enseignement secondaire court, des inspecteurs primaires et comporter un institut pédagogique où le personnel enseignant effectuera des stages.

Le projet a un triple financement
FED - 264 000 000 CFA pour la construction des bâtiments et leur équipement mobilier (y compris les études d'architecture)
Cameroun : en ce qui concerne le fonctionnement administratif et l'apport du terrain

.../...

Fonds Spécial des Nations-Unies pour le fonctionnement pédagogique pendant les premières années, l'UNESCO fournissant le corps professoral et le matériel didactique.

Mais le principal reste à faire : l'établissement d'un plan réaliste de scolarisation adapté au pays : Ecoles rurales pratiques à cycle court pour l'ensemble de la population destinée à demeurer à la terre mais en formant une classe de paysans évolués ouverts aux techniques modernes.

Ecoles des différents ordres d'enseignement suivant les besoins prévisibles dégagés après étude à effectuer par la fonction publique, le Ministère du Travail les assemblées consulaires et les organisations professionnelles.

P. 116 - URBANISME ET HABITAT

Les travaux d'urbanisme ne peuvent être entrepris qu'à partir de documents de base aboutissant à l'établissement d'un plan d'aménagement.

De toutes les villes du Cameroun, seules Douala et Edéa disposent d'un plan Directeur approuvé par décret des 2 Juillet et 3 Décembre 1959.

Des levers topographiques préliminaires aux études d'urbanisme proprement dites ont été systématiquement menées depuis une dizaine d'années dans 18 autres centres, mais ces levers ont besoin pour la plupart d'être complétés et actualisés.

P. 116-01-01 - Etudes d'urbanisme

Dans les centres urbains dont les levers topographiques sont valables et exploitables immédiatement : Bafang, Bafoussam, Dschang, Ebolowa, des avant-projets ont déjà été préparés et la FAC a accordé sur la convention 32/C une subvention de 6 millions CFA pour les études complémentaires et l'établissement des projets définitifs correspondants. Dans les autres centres il convient de compléter et reviser les levers topographiques :

- à Yaoundé : opération de révision et de mise à jour des levers topographiques existants dont certains remontent à 1950 en vue d'obtenir une documentation homogène au 1/2000 des zones déjà levées soit 177/ha. D'autre part révision des levers existants au 1/5000 et leur extension de façon à couvrir l'intérieur du nouveau périmètre urbain de la ville, soit 1553 ha.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 8 800 000 CFA les études générales d'urbanisme seront ensuite entreprises sur reliquats FIDES et F.C.

- dans les centres secondaires il s'agit essentiellement de la révision des plans au 1/2000 et au 1/5000 qui remontent à plusieurs années : Eséka, Bertoua Batouri, Abong-Mbang, Sangmélima, Kribi, Bafia, Foumban. Estimation 7 700 000 et financement également sur convention F.C 32/C.

P. 116-03 Adduction d'eau et Electrification.

Dans cet article il faut également distinguer les études et les travaux.

P. 116-03-01 Etudes

Nous avons déjà signalé au chapitre "Industrialisation" l'étude des chutes d'Ekom, qui, si elle débouche sur une réalisation, permettra l'hydro-électrification des centres urbains voisins.

.../...

Les études d'adduction d'eau concernent :

- l'exécution d'un forage d'étude à Maroua. La distribution d'eau à Maroua se fait à partir de trois puits forés sur la rive droite de Mayo Kalio mais les dépôts latéritiques obstruent les conduites et la teneur en fer amènera tôt ou tard à modifier les installations de traitement par adjonction d'un déferiseur, solution coûteuse. D'autre part le débit des puits est en diminution. Il faut donc rechercher une nappe plus riche et plus saine par sondage profond après étude de géophysique.

- étude géophysique de Sangmélima et Ngaoundéré Sangmélima est actuellement alimenté par de multiples sources polluées dont le débit tombe très bas en saison sèche. Des sondages dans le flatt de la rivière Afamba n'ont donné que des résultats peu concluants.

Il sera entrepris une prospection géophysique de la nappe souterraine dans un rayon de 6 kilomètres autour de la ville.

A Ngaoundéré les moyens classiques d'étude des nappes souterraines ont été insuffisants et sont restés infructueux, obligeant à établir le projet d'adduction d'eau sur la base du captage des eaux du Mayo Mabanga ce qui nécessite un traitement complet et coûteux.

Il s'avère donc nécessaire d'entreprendre une étude plus poussée du bastratum imperméable par des méthodes électriques et sismiques du bassin de Ngaoundéré.

- études dans les centres secondaires : Bertoua, Batouri-Doumé et Kaélé. Il s'agit d'études hydrogéologiques avec forage d'essai, mesures de débit, levers topographiques.

Le total de ces études est évalué à 11 000 000 CFA et financé par le F.C (convention 32/C).

P. 116-03-02 - Travaux

Les projets d'adduction d'eau sont en 1961 financés par le Fonds Européen et ceux d'électrification par le F.C (32/C) .

Au titre de l'adduction d'eau figure la ville de Ngaoundéré : le montant de l'opération est de 105 000 000 dont 10 500 000 sur emprunt de la commune auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique et 94 500 000 sur FED. Ainsi que nous l'avons noté , la réalisation du projet est différée jusqu'à conclusion des études de géophysique qui permettront d'arrêter la solution définitive : pompage en rivière ou captage de nappe souterraine.

Au titre de l'électrification le F.C a inscrit à la convention 32, les centres de Bafoussam, Dschang, Kribi, Garoua et Mokolo.

Dans tous les cas il s'agit d'installations de petite puissance et d'équipements complémentaires nécessaires à l'aménagement et l'amélioration de certaines centrales électriques ainsi que des réseaux de distribution qu'elles alimentent, par l'augmentation de leur puissance installée, par le renforcement ou l'extension des lignes électriques et par certains travaux de génie civil.

Ces investissements complémentaires dépassent en effet les possibilités financières des communes intéressées compte tenu notamment les amortissements des différents emprunts qu'elles ont déjà contractés pour divers travaux d'édilité.

.../...

1° A Bafoussam les travaux envisagés ont pour but

- de grouper dans une même usine la centrale électrique et la station de pompage des eaux qui seraient exploitées dans le cadre d'une seule régie municipale
- d'augmenter la puissance installée en la portant à 270 KVA
- d'aménager le réseau de distribution existant afin de réequilibrer les lignes et de desservir de nouveaux utilisateurs

2° A Dschang les travaux envisagés ont pour but, en première urgence de faire face à l'accroissement de la consommation en remplaçant un deux groupes électrogènes de 85 KVA. Montant de l'opération 8 000 000 CFA

3° A Kribi le F.C a accordé 5 000 000 CFA de crédits pour l'équipement de la centrale : fourniture de deux groupes électrogènes neufs, compte tenu de la puissance de pointe enregistrée en 1960 (50 KW).

4° A Garoua la pointe de consommation depassera 500 KW des 1962 alors que la puissance utilisable n'atteint que 375 KW. Il est donc nécessaire d'envisager l'installation d'un groupe de 500 KVA ce qui entrainera l'agrandissement du bâtiment de la centrale. Le coût de ces travaux a été évalué à 18 000 000 CFA.

5° Mokolo centre administratif et touristique, est doté d'une électrification très sommaire. A partir du réseau de base existant, a été décidé de réaliser l'électrification totale de la ville pour une dépense minimum par la mise en place d'un réseau basse-tension. Coût : 5 000 000 CFA.

Cependant en ce qui concerne Dschang et Bafoussam les crédits demeurent bloqués jusqu'à fourniture d'un dossier complémentaire technique et financier.

HORS-PLAN - EQUIPEMENT RADIOPHONIQUE

Le Gouvernement Camerounais a sollicité l'aide du Fonds d'Aide et de Coopération pour :

- la fourniture et le montage de deux postes émetteurs de 25/30 KVA à Yaoundé et Garoua et l'acquisition du matériel de reportage nécessaire, compte tenu de la mise en service des deux nouveaux émetteurs
- la réalisation et l'équipement d'une maison de la radio à Yaoundé qui abitera l'ensemble des services administratifs de la radiodiffusion Camerounaise et les studios de radio-Yaoundé.

Ces opérations sont menées avec le concours technique de la SDRAFOM en particulier pour l'étude de la maison de la radio dont les crédits de construction restent bloqués jusqu'à fourniture de l'étude complète.

Le coût de réalisation de ce programme est de 119 700 000 F CFA.

.../...

- CONDITION D'EXECUTION DU PLAN -

Ainsi donc le montant des opérations approuvées en 1961 et ayant fait l'objet d'une inscription budgétaire ou de signature d'une convention de financement, s'élève à plus de Dix milliards de francs CFA. Peut-on s'estimer satisfait? Si l'on considère globalement les investissements prévus au Plan (53.182.000.000 CFA dont 7.760.000.000 en l'an I) on peut répondre par l'affirmative.

En réalité cette opinion doit être nuancée. Tout ce que l'on peut dire c'est que le volume global des investissements publics s'avère satisfaisant mais que l'examen de la répartition des investissements amène à conclure différemment.

D'autre part on doit se demander quels effets directs et indirects ont eu ces investissements. Mais deux questions se posent alors : sommes-nous outillés pour le savoir, et ces investissements ont-ils été effectivement réalisés et dans le sens où ils ont été oonçus.

x
x x

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS.-

Comparons tou d'abord l'affectation des crédits telle qu'elle était oonçue au premier Plan Quinquennal (an I) et telle qu'elle résulte des inscriptions budgétaires et conventions de financement.

	Prévions en millions CFA	%	Inscriptions	
Etudes	668	8,60	366	3,6
Production	2.610	33,7	1.878	18,4
Infrastructure	2.951	38,0	4.944	48,3
Equipements Socieux	1.531	19,7	2.722	26,6
Hors-Plan			320	3,1
Totaux	7.760	100	10.230	100

La structure des investissements publics apparaît donc totalement différente et les résultats escomptés de la réalisation du Plan risquent d'être entièrement faussés.

En ce qui concerne les études, la différence tient essentiellement au fait que l'infrastructure importante prévue pour l'Institut de Recherche du Cameroun n'a pas été réalisée, les locaux actuels pouvant suffire étant donné que le budget national n'a pu envisager de prendre en charge les dépenses correspondantes et que l'aide extérieure ne l'a pas relayé. Mais les études principales ont été effectuées avec une certaine économie de moyens grâce à une meilleure coordination entre services pour les études menées avec les moyens locaux et des conventions passées avec des bureaux spécialisés pour les autres études.

Pour l'infrastructure l'augmentation par rapport aux prévisions peut s'expliquer en partie par le fait que lors de l'établissement du plan quinquennal, les chiffres retenus avaient un caractère très aléatoire : en effet tant que le projet d'exécution d'un pont ou d'une route n'est pas établi, l'estimation est incertaine. D'autre part le Service des Travaux Publics et le Service des Ports et Voies Navigables se sont montrés particulièrement actifs et ont mis sur pied un nombre important de projets qui ont été acceptés et présentés en l'absence de projets émanant d'autres secteurs de l'administration camerounaise bien que le

.../...

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN
PLAN QUINQUENNAL N° 1

OPERATIONS APPROUVEES EN 1961 ET AYANT FAIT L'OBJET D'UNE INSCRIPTION BUDGETAIRE OU DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT

Chapitres du Plan	Budget National Camerounais	Budgets Communaux	Autres fonds locaux Budgets annexes FIR-Caisse Cac.	Reliquats FIDES	F A C Conventions 13 (Reliquats 3-23-32/C
- P. 101 - Etudes	78.559.000			5.306.606	231.796.370
- P. 102 - Production Agricole	318.868.000	10.649.900	400.000.000	112.059.930	413.760.300
- P. 103 - Productions Animales	14.900.000			10.842.968	28.200.000
- P. 104 Production Forestiere	650.000	100.000		2.630.078	40.300.000
- P. 105 Production Industrielle				6.657.374	10.000.000
- P. 106 - Coopération				-	9.388.446
- P. 107 - Routes et Ponts		60.940.275	580.000.000	32.795.671	843.018.390
- P. 108 Ports et Voies Navigables			66.900.000	2.742.888	-
- P. 109 - Aéronautique				17.752.768	67.118.747
- P. 110 - Chemin de Fer	10.000.000		115.489.862	14.389	356.347.988
- P. 111 Postes & Télécommunicat	21.500.000	200.000		35.973.069	37.500.000
- P. 112 - Tourisme				1.416.974	
- P. 113 - Santé Publique	169.136.000	12.374.322		93.656.707	363.418.952
- P. 114 - Enseignement		27.653.400		33.584.660	56.219.733
- P. 115 - Jeunesse et Sports	9.000.000				-
- P. 116 - Habitat & Urbanisme	1.000.000	163.449.890		69.432.704	153.423.297
- Hors Plan	100.000.000				119.700.000
Total Général par source de financement	723.573.000	275.367.785	1.162.389.862	424.916.786	2.730.192.133

F E D	Aide Américaine	Nations-Unies et Instituts spécialisés	C r é d i t	Total Fonds locaux	Total Aide extérieure	Total général par chapitre	
		50.391.000		78.559.000	287.493.976	366.052.976	Etudes
			176.578.270	908.056.170	525.820.230	1.433.876.400	)
143.300.000				14.900.000	182.342.968	197.242.968	)
177.000.000				750.000	219.980.078	220.730.078	) Production
				-	16.657.374	16.657.374	)
				-	9.388.446	9.388.446	)
1.594.000.000				640.940.273	2.469.813.971	3.110.754.244	(
1.100.000.000				63.900.000	1.102.742.888	1.169.642.888	(
				-	84.871.515	84.871.515	(Infrastructure
				125.489.862	356.362.377	481.852.239	(
				21.700.000	73.473.069	95.173.069	(
				-	1.416.974	1.416.974	(
573.420.000		33.012.000		181.510.322	1.063.507.659	1.245.017.981	)
264.000.000				27.653.400	353.804.393	381.457.793	) Equipements
				9.000.000		9.000.000	) Sociaux
94.500.000	97.960.000		507.200.000	601.149.890	485.816.001	1.086.965.891	)
			100.000.000	100.000.000	219.700.000	319.700.000	Hors Plan
3.946.220.000	97.960.000	83.403.000	785.778.270	2.776.608.917	7.453.191.919	10.228.800.836	